

LES ENTREPRISES  
DU PAYSAGE  
RAPPORT  
ANNUEL

2017



## LES ENTREPRISES DU PAYSAGE : DES PROFESSIONNELLS POUR CRÉER ET ENTREtenir LES ESPACES PAYSAGERS, LES PARCS ET LES JARDINS

**29 100**  
ENTREPRISES

**91 800**  
ACTIFS  
DONT  
**65 600**  
SALARIÉS

**5,14**  
MILLIARDS  
D'EUROS  
DE C.A.

L'Unep est la première association professionnelle représentative des 29100 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics.

Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur : 88% d'entre eux ont moins de 20 salariés.

Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. Depuis 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage a obtenu le niveau « confirmé » de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



Rédaction : Unep

Conception / réalisation : ZZB communication Avril 2018

Crédits photo : DR, Unep, Thinkstock, p6 : © Worldskills France,  
©Julien Fontanelli, © Laurent Bagnis





# ÉDIT



**Catherine Muller,**  
Présidente de l'Unep -  
Les Entreprises du Paysage

## 2017 : une reprise encourageante

Depuis le début de mon mandat en 2013, c'est la première fois que nous constatons quatre trimestres de croissance consécutifs. Cette tendance semble suivre celle des secteurs du bâtiment et des travaux publics qui ont connu tous deux une très belle année 2017.

Cette croissance dans notre filière, que nous mesurons grâce aux chiffres clés, se manifeste sur le marché des particuliers, de la commande privée et de la commande publique.

Nous notons malgré tout qu'elle reste plus faible dans la commande publique et espérons que les élus entendent enfin les aspirations de nos concitoyens pour une place plus importante du végétal.

2017 voit se concrétiser les actions que nous menons depuis plusieurs années pour promouvoir les nombreux bienfaits des espaces verts. Ils sont de plus en plus portés dans les médias et cette tendance se confirme au niveau politique au travers des projets du gouvernement qui insufflent une énergie renouvelée. L'OMS est également désormais un allié de poids puisqu'elle a mis en avant les bénéfices des espaces verts, notamment en matière de santé et d'attractivité des territoires. Autant d'arguments que les villes ne peuvent plus négliger dans l'indispensable verdissement de leur politique territoriale.

Pour répondre à ces projets et aux difficultés de recrutement que nos entreprises rencontrent, nous avons tous à cœur de mettre en avant l'attractivité de notre filière, afin d'attirer de nouveaux profils et compétences. L'emploi et la formation sont des enjeux majeurs pour nos métiers afin de relever les défis qui nous attendent.

L'année s'est terminée par une très belle édition de notre salon Paysalia, qui a vu une explosion du nombre de visiteurs et un accroissement important du nombre d'exposants.

La relance est là : à nous de la soutenir en continuant à innover, à anticiper les futures attentes de nos clients et à développer le « savoir-vert » de nos entreprises.

# L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE (UNEP) EST LA PREMIÈRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE DU SECTEUR DU PAYSAGE

**Représentative des 29100 entreprises du paysage,** celles qui créent, aménagent ou entretiennent tous les espaces verts. L'Unep porte la voix des entreprises, sert les intérêts de la profession, valorise les métiers et les hommes, promeut les bienfaits des parcs, jardins et espaces paysagers comme réponse aux enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique.

## UNE ORGANISATION ACTIVE

**Les 400 bénévoles élus par les adhérents de l'Unep** font vivre au quotidien l'action de l'organisation, tant au niveau national que régional.

Ils sont aidés en cela par les collaborateurs répartis entre **la délégation nationale et les 13 délégations régionales.**



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

chaque  
jardin  
compte

## UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE

**Les milliers d'entreprises adhérentes à l'Unep sont réparties sur l'ensemble du territoire national**

### NORMANDIE

8% des adhérents  
6% des salariés

### ÎLE-DE-FRANCE

13% des adhérents  
22% des salariés

### HAUTS-DE-FRANCE

7% des adhérents  
8% des salariés

### GRAND EST

7% des adhérents  
7% des salariés

### BRETAGNE

6% des adhérents  
4% des salariés

### PAYS DE LA LOIRE

9% des adhérents  
8% des salariés

### CENTRE / VAL-DE-LOIRE

6% des adhérents  
4% des salariés

### NOUVELLE-AQUITAINE

11% des adhérents  
7% des salariés

### OCCITANIE

8% des adhérents  
5% des salariés

### BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

7% des adhérents  
5% des salariés

### AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

12% des adhérents  
14% des salariés

### MÉDITERRANÉE

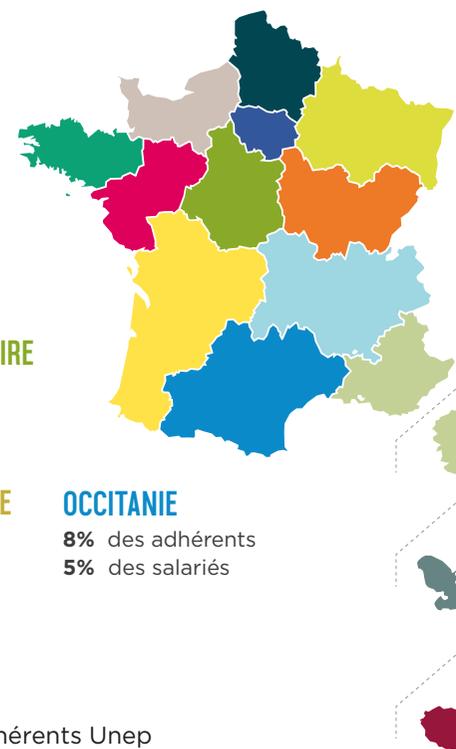
7% des adhérents  
8% des salariés

### GUYANE

0,2% des adhérents  
1% des salariés

### ÎLE DE LA RÉUNION

0,7% des adhérents  
1,1% des salariés



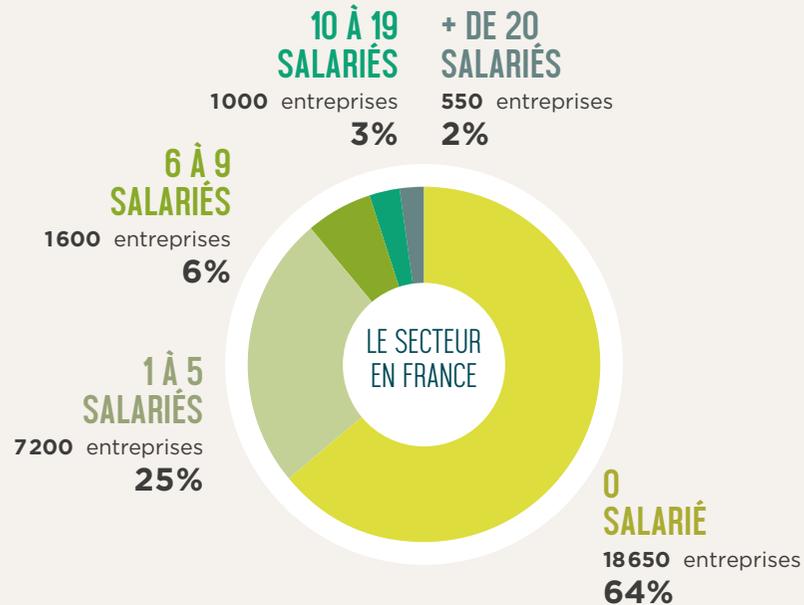
Répartition des adhérents Unep



# UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ENTREPRISES DU SECTEUR

Le secteur est très largement constitué de petites entreprises

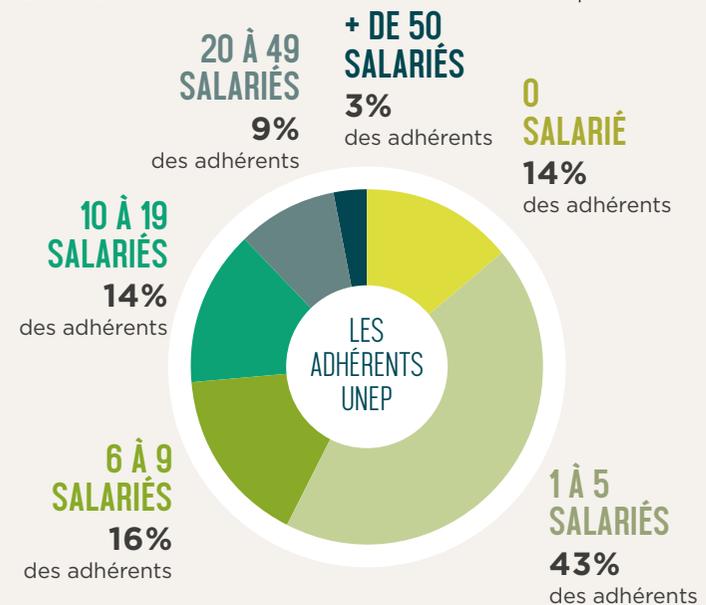
**98%. DES ENTREPRISES DU SECTEUR  
COMPTENT MOINS DE 20 SALARIÉS**



Répartition des 29100 entreprises du paysage selon leur effectif

Les entreprises adhérentes à l'Unep reflètent cette situation

**88%. DES ADHÉRENTS UNEP  
COMPTENT MOINS DE 20 SALARIÉS**



Répartition des adhérents de l'Unep selon leur effectif

Toutes les tailles d'entreprise sont représentées au sein de l'Unep. Tous les métiers du secteur participent aux travaux ce qui permet de mieux échanger et de s'enrichir mutuellement des expériences de chacun.





# SOMMAIRE

## FORMER ET INNOVER

Concours d'excellence .....	p. 06
Relations école-entreprise .....	p. 08
Formation initiale et continue .....	p. 09
Préparer l'avenir .....	p. 12

## COMMUNIQUER ET DÉVELOPPER

Lobby .....	p. 14
Social .....	p. 18
Vers l'extérieur .....	p. 20
En interne .....	p. 24

## S'APPROPRIER LES OUTILS EXISTANTS

Les règles professionnelles .....	p. 27
Les ressources des entreprises du paysage .....	p. 28
Les études et les recherches .....	p. 29
Les services .....	p. 30

## LES ACTIONS RÉGIONALES

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire .....	p. 32
Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Île de la Réunion .....	p. 33
Méditerranée, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire .....	p. 34

## DES ENTREPRISES, DES HOMMES ET DES FEMMES

Les élus 2017 .....	p. 36
Les délégations nationale et régionales .....	p. 38
Les mandats institutionnels .....	p. 39
Les partenaires .....	p. 41



# FORMER ET INNOVER

## FORMONS LES JEUNES ET NOS SALARIÉS, ANTICIPONS LES MÉTIERS DE DEMAIN

Les formations initiales doivent évoluer au même rythme que nos métiers de terrain, que les besoins de nos entreprises.

La formation continue de nos collaborateurs renforce notre expertise métier.

## INNOVONS POUR ANTICIPER LES MUTATIONS ET CONSTRUIRE L'AVENIR DE NOTRE SECTEUR

La mobilisation de tous les acteurs de la filière permet de nous ouvrir à d'autres horizons, de nous nourrir de nouvelles visions.

# OLYMPIADES DES MÉTIERS

CONCOURS NATIONAL  
ET INTERNATIONAL

## LES JARDINIERS- PAYSAGISTES DU GRAND EST ONT BRILLÉ !



L'année 2017 fut riche pour les Olympiades des métiers avec deux finales, l'une nationale et l'autre internationale.

La finale nationale s'est tenue du 9 au 11 mars, à Bordeaux. Pendant trois jours, 13 binômes, vainqueurs des sélections régionales qui s'étaient déroulées en 2016, ont montré l'étendue de leur talent. Sur des parcelles de 25 m<sup>2</sup>, ils ont dû agencer en 18 heures un jardin oriental selon un plan bien défini et une diversité de matériaux (bois, gazon, pierre, etc.) **Lucas Meyer** et **Cédric Clauss**, binôme de la région Grand Est, se sont démarqués des autres compétiteurs et **ont remporté la médaille d'or**.

La réussite de leur jardin leur a permis de gagner leur ticket pour la compétition mondiale.

S'en est suivie une longue période d'entraînements et de préparations physique et mentale, organisés par Worldskills France ainsi que par des entrepreneurs du paysage de l'Unep et des formateurs, en lien avec le centre d'excellence du lycée d'Angers-Le Fresne.

Du 14 au 19 octobre 2017, notre binôme s'est envolé pour Abu Dhabi, afin de disputer la finale internationale. Particulièrement technique, l'épreuve consistait à réaliser un jardin de 42 m<sup>2</sup> en seulement 22 heures réparties sur 4 jours. Cédric et Lucas se sont illustrés parmi les 23 équipes en lice, en terminant à la 7<sup>e</sup> place et en repartant avec une **médaille d'excellence** !





**Régis Capart,**  
président de l'Unep  
Grand Est

Les Olympiades des métiers sont inscrites dans la culture des établissements de formation du Grand Est, qui forment les jeunes avec le souci permanent de l'excellence.

En 2017, Lucas Meyer et Cédric Clauss, formés à l'Ecole d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes dans les Vosges, ont vécu une aventure extraordinaire, qui les a menés jusqu'au plus haut niveau mondial. Quel bel exemple à suivre pour les jeunes générations !

En plus des équipes pédagogiques, des coaches et des professionnels de l'Unep engagés aux côtés du binôme de champions, il faut souligner l'implication des entreprises Est Arro et Espaces Paysagers, qui ont soutenu leurs salariés Lucas et Cédric à chaque étape de la compétition.

En parallèle des Olympiades, les jeunes du Grand Est ont également brillé lors du concours de reconnaissance des végétaux à Paysalia. En aménagement paysager, Georges Mertz (formé au CFA de Courcelles-Chaussy) et Renan Minoux (formé à l'EHP de Roville-aux-Chênes) ont décroché le premier prix dans leurs catégories respectives. Nous félicitons ces jeunes ambassadeurs de notre beau métier ! »



#### CONCOURS DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

## RÉCOMPENSER L'EXCELLENCE EN BOTANIQUE DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS

Point d'orgue d'une année de compétitions régionales, la finale du concours national de reconnaissance des végétaux, organisée par l'interprofession Val'hor en lien avec l'Unep, a eu lieu les 6 et 7 décembre dans le cadre du salon Paysalia.

Pendant 2 jours, **94 jeunes des niveaux V** (CAPA, seconde pro, BPA), **IV** (Bac Pro, BP) et **III** (BTSA) **des formations aménagements paysagers, production horticole et commerce** - qualifiés parmi plus de 1000 jeunes ayant concouru aux sélections régionales - et représentant les 13 régions de France métropolitaine, **se sont mesurés les uns aux autres à la reconnaissance des végétaux**, à partir

d'échantillons frais et sous la vigilance d'un jury d'experts.

De leur côté, et pour la deuxième fois cette année dans le cadre de ce concours, 25 professionnels du végétal, entrepreneurs du paysage mais aussi pépiniéristes, vendeurs en jardinerie et formateurs, ont pu tester leurs connaissances sur le parcours le plus corsé, celui des BTS.





Les chantiers école-entreprise ont pour vocation de professionnaliser les apprentis en leur faisant découvrir concrètement toutes les étapes d'un chantier, mais également de favoriser le dialogue entre le monde enseignant et le milieu professionnel.

### CHANTIER ÉCOLE-ENTREPRISE

## CHAUMONT-SUR-LOIRE : NAISSANCE DU JARDIN DE SOUS-BOIS

Dans le cadre de la 26<sup>e</sup> édition du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, l'Unep a conduit un chantier école-entreprise afin de rénover le jardin des Carpes.

Conçu par des étudiants de l'École de Blois et réalisé par les apprentis jardiniers-paysagistes des CFA du Loir-et-Cher et du CFPPA d'Indre-et-Loire, encadrés par leurs professeurs et des professionnels du paysage, le nouveau Jardin de sous-bois est un jardin anglais qui a mobilisé de nombreuses compétences techniques et nécessité une connaissance fine des végétaux.

La conception de ce jardin a été réalisée par plusieurs étudiants de l'École de Blois qui ont suivi le projet jusqu'à sa livraison : une occasion unique pour eux de

voir se concrétiser un projet et de mesurer toutes les contraintes du terrain.

Les quatre Entreprises du Paysage investies dans ce chantier ont accueilli et formé les jeunes jardiniers-paysagistes candidats à l'aventure. Projet complexe requérant cinq mois de travaux en discontinu, ce jardin a permis aux apprentis de se former dans les conditions réelles d'un chantier « grandeur nature ».

[www.youtube.com/watch?v=YCSJ0bmP63Y](https://www.youtube.com/watch?v=YCSJ0bmP63Y)

### SÉMINAIRE NATIONAL ÉCOLE-ENTREPRISE

## PLUS D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La 4<sup>e</sup> édition du séminaire a invité les participants à s'ouvrir à l'international.

Organisée les 18 et 19 septembre à Tours, elle a débuté par une visite du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, avant de laisser place à des tables-rondes autour du thème « s'ouvrir à l'international ». Plus de 200 participants, enseignants et chefs d'établissement de formation, apprenants, et chefs d'entreprise du paysage se sont ainsi questionnés sur l'évolution des modes d'apprentissage dans la filière et l'intérêt des échanges internationaux.

4<sup>e</sup>  
SÉMINAIRE  
NATIONAL  
ÉCOLE-  
ENTREPRISE



Les débats et partages d'expériences ont montré tous les avantages des échanges avec l'étranger et du développement de partenariats internationaux. Et si changer d'aire permet aux apprenants de changer d'air, ils en retirent d'autres bénéfices à plus long terme comme la découverte d'une autre culture, l'ouverture aux autres, l'enrichissement de ses connaissances, une confiance en soi et en maturité plus fortes... Cette mobilité géographique est aussi un réel atout pour l'établissement scolaire et l'entreprise du paysage employeuse, malgré les lourdeurs administratives qui peuvent être un frein à de nombreux projets.



Michèle Guillot,  
présidente de l'Unep  
Centre-Val de Loire



Notre région était enchantée d'accueillir la 4<sup>e</sup> édition du séminaire national école-entreprise et d'y valoriser le chantier école-entreprise mené au domaine de Chaumont-sur-Loire, le Jardin de sous-bois, fruit d'un travail de cinq mois. Nous avons à cœur, sur le territoire, d'entretenir des liens privilégiés avec les centres de formation. Ceci est nécessaire pour s'assurer d'une bonne adéquation entre les attentes des entreprises et les formations proposées. Le renouvellement de la convention régionale de coopération avec la DRAAF nous permettra également de continuer le rapprochement avec les centres en développant des stages enseignant-formateur en entreprise et de poursuivre l'implication de la région dans les différents concours d'excellence tels que les Olympiades des métiers ou le concours de reconnaissance des végétaux et dans les chantiers école-entreprise. »



### FORMER LES JEUNES ET LES PROFESSIONNELS

## UNE ÉVOLUTION DES DIPLÔMES POUR PRÉPARER LES MÉTIERS DE DEMAIN

L'Unep a encouragé la révision du Certificat de spécialisation (CS) «Taille et soin des arbres» mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture.

Les propositions de modifications de la branche ont été satisfaites et prises en compte dans les nouveaux référentiels professionnels et de formation. Initialement adossé à un diplôme de niveau V (CAP), le CS est dorénavant adossé à un diplôme de niveau IV (Bac) pour consolider les compétences des élèves **sur les aspects sécuritaires**.

Par ailleurs, la partie sur l'analyse préalable de l'arbre avant intervention a été renforcée dans les modules. Ce nouveau diplôme sera ouvert dès la rentrée 2018.

Dans le même esprit, a été engagé, sur le dernier trimestre 2017, un travail de révision du bac professionnel «Aménagements paysagers» pour **intégrer les notions de biodiversité** dans les référentiels, projet qui doit aboutir en 2018.

### FORMER POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Par l'intermédiaire du Fafsea, l'Unep a lancé une étude sur les besoins en formation des salariés de la branche pour les cinq prochaines années.

Les résultats de cette étude, attendus début 2018, permettront d'adapter et de proposer une offre de formation continue répondant aux enjeux professionnels des entreprises du paysage.



**Franck Furtin,**  
président de l'Unep  
Bourgogne Franche Comté

Domotique, gestion alternative, RSE, autant de mots et d'expressions qui jalonnent notre quotidien et qui caractérisent la mutation de notre profession et les nouveaux défis qu'elle s'emploie à relever.

Derrière ces mots se cachent des techniques innovantes et des prises de conscience sur le monde qui nous entoure.

Nous avons désormais besoin d'expertise basée sur l'expérience, mais pas que !

Cette expertise se nourrit aussi de la formation, socle de notre Savoir Vert, et réelle rampe de lancement vers une longue vie professionnelle.

Pour une formation de qualité répondant aux attentes de notre métier, il nous appartient de nous investir et d'être acteur auprès de ceux qui œuvrent pour former les jardiniers de demain.

C'est à nous, professionnels du paysage, d'être à l'initiative d'échanges afin de créer cette synergie essentielle à l'émergence des talents de demain. Conscients de l'évolution perpétuelle

de nos métiers nous formons aussi nos compagnons pour qu'ils soient les référents que méritent nos clients, mais aussi pour qu'ils sachent transmettre leur Savoir Vert aux générations futures. »





**l'Étudiant**

01 LPPH de la Ville de Bordeaux (33)

02 LAP Costa Beauregard de Chambéry (73)

03 LEGTA d'Angers Le Fresne (49)

### CLASSEMENT DES BTS

## LE 1<sup>ER</sup> CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PRÉPARANT AU BTS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

L'Unep, en partenariat avec le magazine *L'Étudiant*, a réalisé le premier classement des BTS Aménagements Paysagers, avec le soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Concernant les établissements des secteurs publics et privés sous contrat, ainsi que les formations effectuées par la voie scolaire et par le biais de l'apprentissage, ce classement met en lumière des établissements aux taux de réussite exceptionnels, dépassant les 90 %.

Ce classement a été mené dans l'objectif de promouvoir l'étendue de l'offre en matière de formations aux métiers du paysage et la diversité de ces métiers. Il permet d'**éclairer les futurs étudiants**, notamment les élèves issus d'un baccalauréat général ou technologique, dans leur orientation vers les métiers du paysage. Il a également pour objectif d'**attirer de nouveaux profils** aux compétences devenues nécessaires au regard de l'évolution des métiers de la filière.



**Jérôme Brettes**,  
président de l'Unep  
Nouvelle-Aquitaine

La formation c'est l'avenir de nos entreprises : les apprenants d'aujourd'hui sont les futurs entrepreneurs, conducteurs de travaux, chefs d'équipes et ouvriers qualifiés.

Notre Nouvelle-Aquitaine a la chance d'avoir un lycée en tête du classement des BTS français. Une opportunité pour valoriser nos jeunes et nos formations à nos élus et institutions.

Mais ce lycée fait exception. Notre métier est facile d'accès en formation : aucun concours d'entrée, aucune obligation ni preuve de motivation ne sont exigés. Ainsi les formations conduisant à nos métiers sont des seconds choix ou des choix par défaut.

Nos entreprises en subissent les conséquences : difficultés de recrutement de personnel qualifié sur des spécificités techniques et à des postes de responsabilités.

Pour relancer la motivation des jeunes à choisir la voie du paysage, nous devons travailler sur la reconnaissance de notre métier, ainsi que sur la qualité de la formation initiale et continue. Et nous devons faire vite car nous avons besoin de main d'œuvre qualifiée : la reprise est là. »



## FORMATION COMPÉTENCES RELATIONNELLES

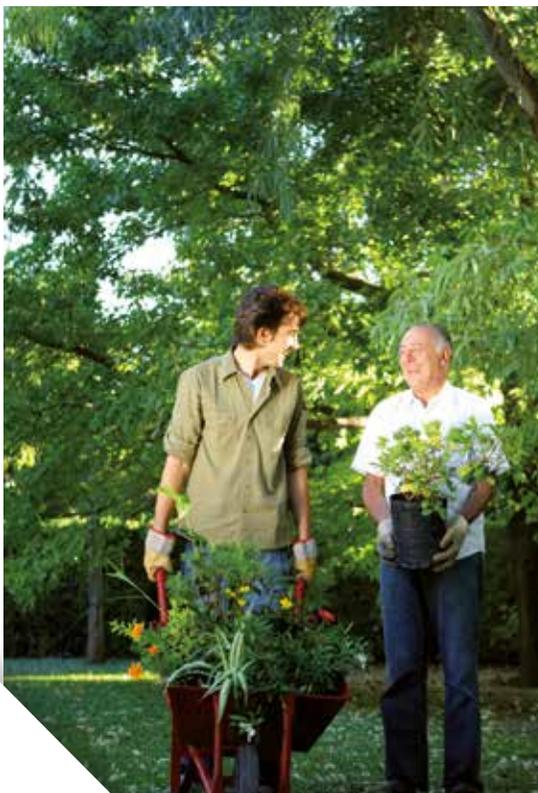
## UNE CERTIFICATION POUR RECONNAÎTRE LES COMPÉTENCES RELATIONNELLES EN SAP

À l'initiative de l'Unep, une nouvelle formation certifiante a vu le jour en 2017 pour faire reconnaître les aptitudes et qualités des salariés qui interviennent en entretien auprès des particuliers : « compétences relationnelles pour les services à la personne dans le secteur du paysage ».

Inscrite sur l'inventaire de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNRP), cette formation certifiante vise à **acquérir sept compétences relationnelles indispensables** pour ces professionnels dans leur activité, telles que « entrer en relation avec le client », « identifier ses besoins et le conseiller », ou encore « communiquer sur son métier et son entreprise ».

D'une durée de six jours, cette formation est notamment éligible aux dispositifs du compte personnel de formation et du guide inter-entreprises du Fafsea, ce qui permet un financement intégral des coûts pédagogiques.

Répartis de manière homogène sur tout le territoire, six organismes de formation sont habilités à dispenser cette formation.



**Christophe Gendron,**  
président de l'Unep  
Bretagne



Dans un monde qui bouge si vite, où notre métier évolue sans cesse, nous devons être acteurs auprès de nos collaborateurs pour qu'ils acquièrent bon nombre de connaissances. Les compétences relationnelles sont les piliers du savoir-être et du savoir-faire. Nos salariés sont vecteurs de l'image de nos entreprises et cette formation apporte un vrai service + dans la relation quotidienne que nous devons avoir avec nos clients. Construire une relation ajustée et durable avec les clients, les conseiller et apporter l'expertise de nos entreprises sont au cœur de cette formation destinée aux SAP.

En effet, on ne s'improvise pas jardinier-paysagiste. Mieux que quiconque, les professionnels du paysage ont la maîtrise technique et la connaissance des végétaux indispensables à la beauté et la bonne santé des jardins que nous réalisons avec passion. Les conseils apportés par nos équipes sur le terrain, sont aussi des gages de notre professionnalisme. »

## FORMATION BIODIVERSITÉ

## UNE FORMATION POUR LA VALORISATION COMMERCIALE DE LA BIODIVERSITÉ

Face aux évolutions réglementaires de la loi Labbé diminuant les produits phytosanitaires (PPP), l'Unep accompagne ses adhérents sur un plan opérationnel.

En complément d'une implication politique et d'une convention Ecophyto pour le guide des solutions alternatives, l'Unep a développé une formation pour répondre à l'ensemble des besoins de ses adhérents.

Deux modules complémentaires ont été testés en 2017.

- Un module technique, afin de favoriser la biodiversité de tout espace végétalisé : une bonne conception et un choix de matériel adapté pour l'entretien sont des clés pour diminuer la consommation de PPP.

- Un module commercial : le paysagiste doit vulgariser son discours technique et réglementaire auprès de son client, pour lui expliquer les enjeux environnementaux et sanitaire, mais aussi lui proposer un chiffrage cohérent.

Cette formation sera déployée en 2018.



## FICHES PRO INNOVATION

# LES TECHNIQUES INNOVANTES ÉDITÉES POUR LES PROFESSIONNELLS

La commission Innovation de l'Unep réalise des synthèses didactiques et illustrées des résultats des études de Plante & Cité.

En 2017, deux fiches, destinées aux entreprises adhérentes de l'Unep, sont parues sur la gestion des eaux pluviales par le végétal, et l'entretien des aires sablées.

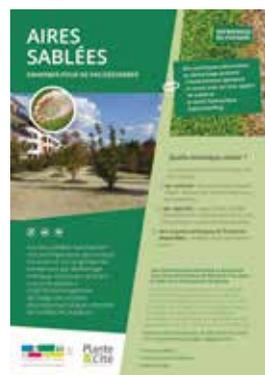
Les stratégies de gestion des eaux pluviales dans les opérations d'aménagements urbains ont particulièrement évolué ces dernières années. Les solutions techniques de proximité, qui respectent le cheminement naturel de l'eau, sont aujourd'hui mises en avant par rapport à la pose de canalisations et à un traitement reporté sur l'aval. Cette gestion à la source permet de réduire les flux de polluants, en limitant le ruissellement.

La fiche dédiée ► présente les différentes étapes pour aménager ces infrastructures végétales alternatives, de la conception à l'entretien, en passant par l'aménagement.



Représentant une part importante des surfaces minérales, les aires sablées ont longtemps été entretenues par désherbage chimique. Dans ces conditions, la flore spontanée n'a alors pas sa place sur ces espaces.

Face à l'interdiction progressive de l'usage des produits phytopharmaceutiques, se pose aujourd'hui la question de l'intérêt de garder ces sites nus. Leur enherbement est une solution.



◀ La fiche consacrée au sujet présente les différentes techniques existantes, de l'enherbement spontané, au semis hydraulique (*hydroseeding*), en passant par l'apport de semis (avec ou sans substrat).

## LA MAISON DU PAYSAGE

60ter rue Haxo · 75020 Paris



RASSEMBLER ET CONNECTER  
LES ACTEURS DU PAYSAGE

QualiPaysage  
LES ENTREPRISES QUALIFIÉES DU PAYSAGE



## LA MAISON DU PAYSAGE

# PRÉPARONS ENSEMBLE L'AVENIR DU PAYSAGE

Ce projet de réunir différents acteurs en un seul lieu a abouti en janvier 2018 avec la création de la Maison du Paysage. L'Unep et QualiPaysage, qui ont porté le projet, ont officiellement inauguré ce lieu le 13 juin 2017. L'occasion de rappeler à tous leurs partenaires la vocation de la Maison du Paysage : fédérer la filière en proposant un lieu de dialogue et de partage pour construire ensemble l'avenir de nos métiers du paysage.

Plusieurs structures sont déjà partenaires de la Maison du Paysage : Hortis – Les responsables d'espaces nature en ville, le Synaa, l'A-IGÉco et l'Agébio. Cette volonté d'ouverture et de rassemblement se poursuivra en 2018, à la fois à travers l'aboutissement de partenariats en cours et à l'élargissement à d'autres structures.

La Maison du Paysage :  
un lieu unique, une identité  
visuelle propre, des salles de  
réunion modulables



# COMMUNIQUER ET DÉVELOPPER

## COMMUNIQUONS PLUS VERS L'EXTÉRIEUR, ET MIEUX AU SEIN DE LA FILIÈRE

Notre présence sur les réseaux sociaux et l'amélioration du référencement de notre site rendent les entreprises du paysage plus visibles et attractives.

Nos relations presse valorisent les bienfaits du végétal et le savoir vert des professionnels.

Nos événements nationaux et régionaux créent des occasions de partage et d'échanges.

Nos guides, fiches et livrets accompagnent au quotidien la gestion de l'entreprise.

Nos newsletters transmettent des informations précises et pratiques.

## DÉVELOPPONS NOTRE INFLUENCE

Nos actions de lobby renforcent notre légitimité et rendent ses lettres de noblesse au paysage.





# PALMARÈS 2017

## POLITIQUE DE VÉGÉTALISATION URBAINE : LES ACTIONS EXEMPLAIRES DES VILLES

En partenariat avec Hortis, l'Unep a publié, en mars 2017, les résultats de la deuxième édition du Palmarès des Villes Vertes, une enquête complète menée tous les trois ans, auprès des 50 plus grandes villes de France sur leur politique de végétalisation urbaine.

### DES GRANDS ENSEIGNEMENTS PARADOXAUX

Les communes allouent en moyenne 1,3 % de leur budget total à la création de nouveaux espaces verts, et dépensent environ **46,50€ par an et par habitant pour la végétalisation urbaine**.

Les investissements en matière d'espaces verts restent faibles et surtout en baisse.

Pourtant, **le végétal fait reculer les zones grises et favorise le lien social** : la végétalisation gagne du terrain dans les espaces urbains (façades et toitures végétalisées, ou encore micro-implantations florales dans les rues...)

**La biodiversité devient un patrimoine à préserver et à valoriser** : 12 villes parmi les 50 plus grandes villes de France déclarent avoir réalisé récemment un inventaire total de la faune et de la flore sur le périmètre de leur commune.

Il est à noter que **le vert en ville devient un argument d'attractivité pour les collectivités** : les grandes villes de France développent «l'éco-tourisme», en organisant des visites guidées dans les jardins ou des festivals dédiés au végétal.

«Zéro-phyto», paillage, éco-pastoralisme : face à l'interdiction des produits phytopharmaceutiques, les villes ont anticipé et mis en place de nombreuses techniques alternatives, à l'image de l'éco-pastoralisme.

Autant d'arguments qui devraient inciter les villes à soigner leurs politiques de végétalisation.



\* Barème sur 100 points



**Olivier Planchenault,**  
président de l'Unep  
Pays de la Loire

Grâce à une culture végétale ancrée, les Pays de la Loire se démarquent. Angers et Nantes ont été mises à l'honneur par le Palmarès des villes les plus vertes de France en 2017 : occupant les deux premières places du classement, elles se distinguent par des politiques volontaristes en matière d'investissement en faveur des espaces verts, et par leurs actions innovantes en matière de préservation de la biodiversité. Une double stratégie qui répond à notre démarche d'influence et de communication régionale, et qui ouvre toujours plus d'opportunités pour nos entreprises en termes de marchés.

Nantes est la 2<sup>e</sup> ville de France où il fait bon vivre en 2017 par l'Observatoire des villes vertes. Les bienfaits du végétal pour la santé des citoyens ne sont plus à démontrer : selon une étude récente, en investissant seulement 3,6 € par habitant dans la plantation d'arbres, les villes pourraient sauver entre 11 000 et 37 000 vies par an, en réduisant la pollution de l'air. Des chiffres qui donnent des arguments à nos métiers ! »



## JARDINS &amp; SANTÉ : VERS DES « VILLES SAINES » ?



## OBSERVATOIRE

## JARDIN ET SANTÉ : DEUX SUJETS DE PLUS EN PLUS INTERCONNECTÉS

La 5<sup>e</sup> vague d'enquête de l'Observatoire des villes vertes, parue en septembre 2017, a étudié les liens entre jardins et santé, espaces verts et villes saines. Les résultats montrent que si les collectivités sont proactives dans leur transition globale vers des espaces verts plus «sains», elles ne prennent pas encore suffisamment en compte le critère de la santé dans leurs réflexions et leurs projets. Certaines villes se distinguent toutefois : Paris, Lyon, Nantes, Caen et Metz sont précurseurs en la matière, avec de nombreuses actions mises en place, telles que la création de jardins thérapeutiques, le développement de parcours sportifs, ou encore la création de nouveaux jardins pour améliorer la qualité de l'air.

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

**8 VILLES SUR 10**  
ONT INSTALLÉ  
DES PARCOURS SPORTIFS  
DANS LEURS ESPACES VERTS  
pour favoriser la mobilité  
et l'activité physique.

**9 VILLES SUR 10**  
AVAIENT ANTICIPÉ  
LE «ZÉRO-PHYTO»  
et pris des mesures facilitant la transition  
depuis au moins 3 ans.

**1 SEUL SERVICE**  
«ESPACE VERT» SUR 10  
ENTRETIENT DES LIENS FORTS  
AVEC LE SERVICE «SANTÉ»



## BROYEUR

## MISE EN CONFORMITÉ DES BROYEURS À BRANCHES

La mise en conformité des broyeurs à branches fut un sujet particulièrement important en 2017.

En effet, suite au retrait de la norme européenne de sécurité de ces machines, le gouvernement a communiqué sur ses conséquences. Cette circulaire informait les entreprises utilisatrices de broyeurs de leur obligation à vérifier leur conformité en matière de sécurité, selon une liste de critères prédéfinis.

L'Unep a accompagné opérationnellement ses adhérents via une fiche technique et des newsletters, et s'est aussi impliquée sur le plan politique. Ainsi, suite à de nombreux rendez-vous, l'Unep a obtenu l'édition, par l'Irstea, d'un guide technique sur la mise en conformité des machines, avec le soutien du ministère de l'Agriculture. En parallèle, elle a également obtenu la prise en compte du renouvellement des machines dans les contrats de prévention et les AFSA (aides financières simplifiées agricoles) de la MSA.



**Fabienne Gorce,**  
présidente de l'Unep  
Occitanie

En tant que professionnels de l'élagage et utilisant des broyeurs de branches, nous avons été informés très rapidement par l'Unep du retrait des normes des déchiqueteuses et de l'obligation de mise en conformité des machines avant septembre 2017 ou mars 2018 (selon les modèles).

Dans l'entreprise, nous avons choisi de faire appel à la société Bureau Veritas, pour vérifier si nos machines devaient faire l'objet ou non de modifications, afin d'avoir une expertise extérieure certifiée (selon l'instruction ministérielle). En parallèle, nous avons mis en place des formations sur la sécurité et l'utilisation des broyeurs de branches. Nos salariés ont été informés et impliqués dans nos démarches. Entre l'information du retrait des normes et les modifications apportées à nos machines, il a fallu plus de six mois.

En région Occitanie, des démonstrations et retours d'expérience d'entreprises ont eu lieu, en lien avec la MSA et certains constructeurs à l'occasion de réunions départementales et d'une journée Arbre et Biodiversité, le 30 novembre à Auzeville. »

## CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

# NE LAISSEZ PAS LES MAUVAISES PRATIQUES ENVAHIR VOTRE JARDIN

Engagés depuis longtemps dans la lutte contre le travail illégal, les élus de l'Unep ont souhaité aller plus loin dans la pédagogie.

L'opération « Ne laissez pas les mauvaises pratiques envahir votre jardin » est un nouveau dispositif visant à informer les particuliers et clarifier les bonnes pratiques. Elle est menée avec le soutien de la MSA et des ministères de l'Agriculture et du Travail.

Un dépliant présentant les risques encourus par les particuliers lorsqu'ils font appel à de prétendus professionnels du paysage a été largement diffusé en février 2017 auprès de propriétaires de jardins dans plusieurs départements touchés par le travail illégal. Il explique les bonnes pratiques à adopter à la fois pour préserver la bonne santé de son jardin et éviter toute poursuite pénale.

En parallèle, les adhérents de l'Unep ont également reçu ces supports de communication, dont des autocollants, pour sensibiliser directement leurs clients.



**Vincent Adeline,**  
président de l'Unep  
Normandie



L'Unep-Les Entreprises du Paysage lutte depuis longtemps contre le travail illégal. Afin de renforcer le secteur du paysage et soutenir la profession, plusieurs actions ont été réalisées au national et soutenues en région. Parmi celles-ci la campagne de sensibilisation lancée par le national auprès des particuliers de différentes régions et villes telles que Rouen, Caen, Évreux... afin de les sensibiliser sur leurs droits et risques liés au travail illégal. Campagne que nous avons pu porter et expliquer sur le salon grand public « Graines de Jardins » à Rouen.

Un soutien institutionnel : cette opération de communication a été menée avec le soutien de la MSA, que nous avons rencontrée en région, le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère du Travail. Ces rendez-vous annuels sont l'occasion de pouvoir échanger et remonter les problématiques du terrain afin de trouver et développer des interactions en plus de la communication qui est nécessaire et indispensable auprès de nos clients.

Communiquer, une réelle nécessité : notre métier c'est aussi la communication. Votre délégation se charge de contacter les entreprises et de leur envoyer un courrier afin qu'elles se mettent en règle. »

## LETTRE OUVERTE

# LE POUVOIR DU VÉGÉTAL : RÉCONCILIER TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans une lettre ouverte adressée peu de temps après leur nomination à Messieurs Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires, Catherine Muller, présidente de l'Unep interpellait ces deux ministres sur l'importance à accorder à la végétalisation des villes et aux mesures nécessaires à prendre par leurs équipes.

Cette action a débouché sur des rendez-vous avec les directeurs de cabinet de Brune Poirson et Sébastien Lecornu, tous deux secrétaires d'État auprès de Nicolas Hulot.

Les représentants des ministres ont fait part de l'intérêt accordé à notre secteur, et de leur appui aux démarches de l'Unep, notamment celle de réviser le fascicule 35.

Par ailleurs, la filière du paysage est attendue sur la mise en œuvre de pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement, ainsi que sur des problématiques nouvelles telles que la prévention des risques naturels ou la restauration des milieux après des épisodes extrêmes.

## CHARTRE ACHAT LOCAL

### POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

L'Unep Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) s'est engagée aux côtés de la FNPFP, de la FFP et des représentants des collectivités dans la charte «Horticulteurs, paysagistes et collectivités s'engagent».

Signée le 15 février sous l'égide de la Draaf, cette charte de l'achat public local vise à mettre en adéquation les attentes des collectivités et les savoir-faire régionaux des professionnels de la filière. Il s'agit de favoriser un «approvisionnement local, de qualité et responsable», dans le respect du cadre réglementaire de la commande publique. La région ARA comporte 3 910 entreprises du paysage pour 11 700 actifs. Il s'agit donc de petites structures pour lesquelles l'accès aux marchés publics n'est pas toujours aisé. L'Unep Pays de la Loire (PDL) s'est également engagée dans cette démarche, son président Olivier Planchenault a signé une charte avec les mêmes partenaires.

À l'échelle nationale, l'Unep a contribué à la rédaction d'un guide destiné aux maires, co-édité par Val'hor et l'Association des Maires de France : «Du fleurissement aux espaces verts, pour une commande publique raisonnée en aménagements paysagers».



**Christophe Gonthier**, président de l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes

Le 15 février 2017 au Lycée Horticole de Dardilly (69), les collectivités et professionnels du paysage de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Unep, FNPFP AMF, AMRF, Métropole de Lyon, Hortis, AITF, URCAUE, FFP, Chambre régionale d'agriculture et Préfet de région) se sont engagés, en signant la première charte de l'achat public local, à favoriser un approvisionnement local, de qualité et responsable dans les aménagements paysagers.

Cette charte contribue à soutenir l'ancrage territorial et le développement économique de notre filière en région. En effet, alors que la production horticole, les concepteurs et les entrepreneurs du paysage de la région font face à une concurrence internationale accrue, les besoins des collectivités régionales représentent une réelle opportunité.

Faire se rencontrer localement l'offre et la demande permet de garantir des débouchés et de capter la valeur ajoutée au sein de la filière régionale. Ainsi, faciliter une démarche de circuits courts et de proximité ouvre des opportunités pour les fournisseurs et les clients. »



## XYLELLA & ECOPHYTO

### DES ACTIONS D'INFLUENCE POUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Comme chaque année, l'Unep maintient sa présence dans les divers groupes de travail et instances au sein des ministères de l'Agriculture (MAA) et de la Transition écologique et solidaire (MTES).

Ce travail peut prendre aussi bien la forme d'un mandat officiel que d'une représentation plus informelle en tant que partie prenante sur un sujet précis. Cela permet aux élus de l'Unep de faire connaître le secteur du paysage et d'exprimer les contraintes ou opportunités de la branche directement aux personnes intéressées. En 2017, l'Unep a intégré deux nouvelles instances : le Comité National de la Biodiversité (géré

par le MTES) et la Commission des Usages Orphelins (liés aux produits phytopharmaceutiques, gérée par le MAA).

En parallèle, l'Unep a été réactive en fonction des sujets d'actualité, comme pour la crise sanitaire liée à la bactérie *Xylella fastidiosa* ou encore l'entrée en application de la loi Labbé.



GRILLE DES SALAIRES, PETITS DÉPLACEMENTS, ANNUALISATION....

## LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU PAYSAGE, EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

Le 6 octobre 2017, l'Unep et trois organisations syndicales ont signé un avenant de salaires applicable en 2018. Cette négociation a abouti à une augmentation de 2 % pour les niveaux de O1 à TAM 4 et de 1,8 % pour les cadres.

La grille des salaires n'a pas été le seul sujet national dont s'est emparé l'Unep. Les négociations nationales ont également concerné les petits déplacements. L'Unep et les partenaires sociaux ont abordé cette question à l'occasion de trois réunions paritaires et une évolution de la convention collective concernant le responsable du véhicule est notamment envisagée.

L'annualisation du temps de travail a également été abordée lors de trois réunions mais les discussions n'ont pas permis de parvenir à un accord pour introduire ces dispositions dans la CCN. Les règles de l'accord de 1981 restent donc applicables.

### CCN DU PAYSAGE

## LA REPRÉSENTATIVITÉ EN QUESTION

Par arrêté du 21 décembre 2017, le ministère du Travail a reconnu la représentativité de la CNATP dans la convention collective du paysage. Cette décision est intervenue malgré les doutes exprimés par l'Unep à la direction générale du Travail quant au respect, par la CNATP, des critères exigés par la loi, notamment une présence géographique équilibrée, et surtout une réelle influence dans le paysage.

En 2018, l'Unep engagera un recours administratif contre cette reconnaissance de représentativité, afin de préserver les intérêts des entreprises du paysage.



### ORDONNANCES MACRON

## LA RÉFORME DU TRAVAIL

Six ordonnances réforment, depuis le 23 septembre 2017, le Code du travail.

D'abord les ordonnances bouleversent la hiérarchie des normes conventionnelles en conférant à la branche et à l'entreprise des domaines prioritaires ou réservés et en consacrant encore plus largement la primauté de l'accord d'entreprise.

Ensuite, la négociation d'entreprise n'est plus l'apanage des entreprises pourvues de délégué syndical. Dans les entreprises de moins de 20 salariés sans représentation syndicale et sans élu, l'employeur peut désormais proposer directement à ses salariés un projet d'accord soumis à leur vote. Dans celles de plus de 20 salariés, la primauté du mandatement syndical disparaît : l'employeur peut négocier avec des représentants élus non mandatés sur tous les thèmes relevant du champ de l'entreprise.

Enfin, les ordonnances révolutionnent la représentation du personnel dans l'entreprise. Une seule institution, le Comité social et économique (CSE), exercera les prérogatives dévolues jusque-là aux délégués du personnel et aux membres du CE et du CHSCT.

Le droit du licenciement est repensé pour favoriser la mobilité sur le marché du travail. Les formes particulières de travail (télétravail, travail dominical ou de nuit, recours au CDD, à l'intérim ou bien encore au CDI de chantier) sont, elles aussi, assouplies pour répondre au même objectif de fluidité du marché de l'emploi.

En 2018, l'Unep et les partenaires sociaux travailleront à la révision de la convention collective nationale du paysage afin d'y intégrer cette réforme du Code du travail.

## LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

# BIENTÔT UNE CARTE PROFESSIONNELLE POUR LE PAYSAGE

La création d'une carte d'identification professionnelle des salariés du paysage est un projet engagé par l'Unep depuis 2016, dans le cadre de la lutte contre le travail illégal.

La spécificité agricole permet de disposer par le biais de la MSA des données qui doivent figurer sur la carte du BTP. Il est donc légitime que la branche du paysage, et d'autres employeurs du régime agricole, utilisent une carte spécifique, qui répondra aux exigences légales.

En 2017, le ministère de l'Agriculture a annoncé son soutien à ce projet. L'Unep travaillera en 2018 avec le ministère de l'Agriculture, la CCMSA et la direction générale du Travail, à la mise en œuvre d'une **carte dématérialisée, qui permettra de justifier auprès des corps de contrôle de la régularité de la situation des salariés du paysage.** Dans un deuxième temps, une carte « physique » serait développée pour tous les professionnels du paysage (salariés et non-salariés) afin de lutter contre le travail illégal sur toutes les catégories de chantier (y compris les chantiers chez les particuliers).

Dans l'attente de cette carte du paysage, l'Unep a préparé pour ses adhérents deux courriers, qui exposent aux donneurs d'ordre ou agents de contrôle cette situation de transition.



## MÉTIERS DU PAYSAGE

# DOSSIER PÉNIBILITÉ

**L'Unep a été précurseur dans le traitement du dossier pénibilité.**

Pour répondre aux exigences de la réforme de la pénibilité, l'Unep a élaboré un référentiel, homologué en mai 2017, qui permet de mettre en lumière les mesures de prévention que les entreprises du paysage peuvent appliquer. Il est également lié au document unique : le classement de leurs salariés dans les profils types permet aux employeurs du paysage de justifier que ces salariés ne sont pas soumis à un facteur de risque, les exonérant de la déclaration de pénibilité via la DSN.

Selon la loi, les entrepreneurs qui appliquent le référentiel de bonne foi ne pourront pas être sanctionnés en cas d'erreur dans leur déclaration.

L'ordonnance n°2017-1389 et deux décrets du 27 décembre 2017 ont apporté en fin d'année des modifications concernant le dispositif de pénibilité. Le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) devient le compte professionnel de prévention (C2P) sur lequel seront inscrits les points découlant de l'exposition des salariés à certains facteurs de risques professionnels. Par ailleurs, parmi les dix facteurs, quatre sont retirés depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017 : les postures pénibles ; les manutentions manuelles de charges ; les vibrations mécaniques et les agents chimiques dangereux.

Ils feront l'objet d'un traitement spécifique dans le cadre du dispositif de départ en retraite anticipé pour pénibilité.

## PRÉVOYANCE, SANTÉ ET RETRAITE

# UN NOUVEL ACCORD POUR LES CADRES ET TAM

**Le nouvel accord paritaire pour la prévoyance, la santé et la retraite des cadres et des TAM du paysage a été signé pour une entrée en application en janvier 2018.**

Il recommande la CPCEA, institution de prévoyance d'Agrica comme organisme assureur. La gestion de la complémentaire santé a été entièrement déléguée à la MSA d'Alsace.

Ce centre de gestion unique est une nouveauté, obtenue grâce à l'action de l'Unep, et devrait garantir une meilleure qualité de services pour les entreprises et leurs salariés TAM et cadres.

Concernant les garanties « frais de santé », les nouvelles garanties respectent l'ensemble des obligations liées aux contrats solidaires et responsables. Pour la partie prévoyance, les caisses locales de MSA restent les interlocuteurs.





### LES RELATIONS PRESSE

## POUR VALORISER LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Les relations presse sont un outil de promotion des entreprises du paysage très efficace.

À destination de tous les publics, elles sont déployées pour **parler du secteur, des entreprises et de leur savoir-vert**, et pour **véhiculer des messages positifs sur les bienfaits de la végétalisation** des villes notamment. Elles contribuent ainsi à faire évoluer les considérations des donneurs d'ordre sur le caractère essentiel des travaux paysagers et à donner aux entreprises des arguments pour valoriser leurs métiers auprès de leurs clients.

La deuxième édition du Palmarès des villes les plus vertes de France a connu de nombreuses retombées en 2017, mettant à l'honneur les villes les plus exemplaires en termes de végétalisation, de protection de la biodiversité et de respect de l'environnement. Les Olympiades des métiers et le concours de reconnaissance des végétaux ont aussi eu la part belle dans la presse écrite et la presse digitale.

## BILAN PRESSE

**28**  
COMMUNIQUÉS  
DE PRESSE  
ET ALERTES

**29**  
INTERVIEWS

**1**  
DOSSIER  
DE PRESSE

**3**  
INFOGRAPHIES

**2**  
CONFÉRENCES  
DE PRESSE

**681**  
PARUTIONS  
MÉDIAS

**548**  
MILLIONS  
DE CONTACT  
AUDIENCE

## LE TOP 3 DES SUJETS

LE PALMARÈS DES VILLES  
LES PLUS VERTES

**271** RETOMBÉES

LES OLYMPIADES  
DES MÉTIERS

**111** RETOMBÉES

LES RÈGLES  
PROFESSIONNELLES

**34** RETOMBÉES

## LE TOP 3 DES CATÉGORIES DE MÉDIAS

JARDIN, MAISON

**190** RETOMBÉES

RÉGION

**171** RETOMBÉES

GÉNÉRALISTE

**131** RETOMBÉES

### PLAN MÉDIA

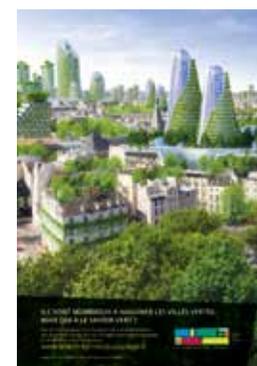
## LE SAVOIR-VERT GUIDE LES PUBLICITÉS DES ENTREPRISE DU PAYSAGE

Valorisation des bienfaits des espaces verts et expertise de nos entreprises du paysage, le tout sur un ton décalé, guident les campagnes publicitaires que l'Unep déploie depuis 2015 auprès du grand public comme des décideurs publics et privés.

L'objectif affiché de ces campagnes, en plus d'augmenter la notoriété et la visibilité des entreprises du paysage, est de susciter la sympathie et la proximité de tous nos interlocuteurs, clients, pouvoirs publics, et opinion publique.

En 2017, poursuivant cette logique de visibilité, l'Unep s'est adressée en priorité aux professionnels et aux décideurs publics avec la création de trois nouveaux visuels. Ce plan média papier a couvert différents titres de la presse professionnelle et grand public : *Le Moniteur*, *Maires de France*, *Paysage Actualités*, *Profession Paysagiste*, *id Efficience territoriale*, *De ville en ville* et *Extérieurs design*.

Une campagne digitale programmatique, orientée grand public, a par ailleurs été menée en décembre pour inviter les internautes à faire appel à une entreprise du paysage.





RÉSEAUX SOCIAUX

# LA COMMUNAUTÉ UNEP SE MOBILISE POUR LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

En progression constante, les pages Facebook, Twitter et LinkedIn ont mobilisé leurs abonnés sur deux événements marquants cette année : le Palmarès 2017 des villes les plus vertes de France et la finale internationale des Olympiades des métiers. Les réseaux sociaux de l'Unep deviennent donc un espace incontournable pour suivre ce type de manifestations.

**Sur Twitter**, le Palmarès des villes les plus vertes de France a mobilisé très largement tous les followers et a eu un fort impact sur les décideurs et les journalistes. Un vrai levier interactif pour valoriser les villes classées et interpeller les citoyens en temps réel !



**Sur Facebook**, l'année a été marquée par l'engagement et la ferveur pour notre binôme français lors de la finale Internationale des Olympiades des métiers à Abu Dhabi ! En faisant vivre la semaine en direct à tous les fans de la page Facebook, l'Unep a créé une réelle attraction autour de ces champions !

**LE PALMARÈS DES VILLES VERTES**

28 TWEETS	841 TWEETS GÉNÉRÉS
464 ENGAGEMENTS SUR NOS TWEETS	POUR + DE 2 MILLIONS D'IMPRESSIONS

**LES OLYMPIADES DES MÉTIERS**

18 POSTS	19793 CLICS
146 939 VUES	4 462

ANNUAIRE ET RÉFÉRENCIEMENT

# MIEUX RÉFÉRENCER LE SITE POUR AMENER LES CLIENTS VERS LES PROFESSIONNELS



En 2017, le site Internet de l'Unep s'est enrichi d'une nouvelle rubrique destinée au grand public, afin de renforcer les actions en référencement naturel et être plus visible sur les moteurs de recherche.

Ce guide du paysage regroupe une trentaine de fiches qui donnent aux internautes des conseils et des bonnes pratiques sur la création d'un jardin, son entretien... les incitant à contacter une entreprise du paysage pour tous leurs projets et travaux.

Cette action a rapidement permis au site Internet de l'Unep de ressortir dans les premiers résultats de recherche sur certains mots clés. Conséquence directe de ce référencement naturel : le trafic vers le site des adhérents depuis l'annuaire en ligne a fortement augmenté au 2<sup>e</sup> semestre 2017 (35000 visites contre 14500 visites sur la même période en 2016).

Le guide sera enrichi en 2018 afin de devenir un outil incontournable !

# SITE INTERNET DE L'UNEP

867 944 PAGES VUES  
270 890 SESSIONS  
162 589 UTILISATEURS

# RÉSEAUX SOCIAUX

**f**  
214 POSTS  
801311 CLICS  
12322 FANS

**t**  
142 POSTS  
145997 CLICS  
1140 FOLLOWERS

**in**  
48 POSTS  
204235 CLICS  
1664 ABONNÉS





**Laurent Bizot,**  
président de l'Unep  
Île-de-France

« Afin de permettre à toutes les entreprises adhérentes de s'associer selon leurs diversités de compétences, de spécialités, de secteurs, l'Unep Île-de-France a créé en 2012 un réseau facilitant les groupements momentanés d'entreprises (GME) pour répondre conjointement à un appel d'offres.

Pour promouvoir et encourager ce type de groupement, le jardin de l'Unep Île-de-France au salon Jardins, Jardin a été réalisé en GME. Sept entreprises sont intervenues pour la création, selon leurs spécialités. Dans l'optique de réunir, autour de notre projet, tous les interlocuteurs du secteur, ces entreprises se sont associées avec des structures d'insertion, accueillant ainsi des salariés pour la durée du chantier : une belle immersion professionnelle !

Le choix des matériaux a été réfléchi dans le cadre du développement durable, et les végétaux fournis par des pépinières franciliennes pour valoriser nos plantes locales et l'activité des pépinières régionales. »

# SALONS

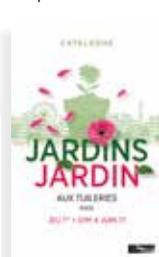
**DES PARTENARIATS AVEC DES SALONS ET FESTIVALS  
POUR SOUTENIR LA FILIÈRE**



## JARDINS, JARDIN AUX TUILERIES À PARIS

La 14<sup>e</sup> édition de Jardins, Jardin s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2017, autour du thème «La Ville Nature».

Dans ce cadre, et avec Val'hor, l'Unep a organisé deux conférences-débats, riches en échanges. La première «Protection des pollinisateurs, tous acteurs !» présentait la liste des plantes mellifères éditée par l'interprofession. La seconde, consacrée à la place du végétal au cœur des stratégies des villes de demain, a mis en valeur des actions de végétalisation exemplaires de l'espace urbain, non seulement pour préserver l'environnement et la biodiversité, mais aussi pour améliorer la santé et le bien-être des citoyens.



## LE FESTIVAL DES JARDINS DE LA CÔTE-D'AZUR

Afin de révéler le potentiel touristique des jardins de cette belle région, le Département des Alpes-Maritimes a lancé au printemps son premier Festival des Jardins de la Côte-d'Azur.

Celui-ci se déroulait sur plusieurs sites du département pendant tout le mois d'avril. Destiné à tous les publics, il mettait à l'honneur, à travers des jardins éphémères, les multiples essences et végétaux propres au climat méditerranéen ou acclimatés, ainsi que les savoir-faire des professionnels du secteur. L'Unep y a décerné le Prix des Entreprises du paysage.



## RENDEZ-VOUS AUX JARDINS LE PARTAGE À L'HONNEUR

La 15<sup>e</sup> édition des Rendez-vous aux jardins s'est déroulée du 2 au 4 juin sur le thème «Le partage au jardin» : partages d'espaces pour jardiner, de graines ou de plantes, mais aussi partage de savoirs, de savoir-faire, de moments de plaisir, de découverte... Plus de 2200 jardins ont participé à cette édition dont 200 pour la première fois ! L'Unep était partenaire, pour la 11<sup>e</sup> édition consécutive, de cet événement organisé par le ministère de la Culture et de la Communication.





# PAYSALIA

La 5<sup>e</sup> édition de Paysalia, salon référent de la filière paysage, jardin et sport, a été un véritable succès, confirmant son positionnement de leader incontournable pour l'ensemble des acteurs de la filière.



## ANNE CABROL, MAÎTRE JARDINIER 2017

Avec le jardin «Les gens heureux», Anne Cabrol, jardinière-paysagiste au sein de l'entreprise Tarvel, membre de l'Unep, a remporté le concours du Carré des Jardiniers. Sur le thème «Les bons soins du Docteur Jardin», elle est la première femme à obtenir le titre de Maître Jardinier.

## SUR NOTRE STAND, NOUS AVONS PRIS SOIN DE VOUS !

Cette année, le stand de l'Unep était entièrement conçu pour proposer aux visiteurs un lieu de détente et de convivialité.

664  
EXPOSANTS

24 096  
VISITEURS

### L'INNOVATION À L'HONNEUR

Organisés par l'Unep, les Trophées Paysalia récompensent les produits ou services exposés au salon Paysalia représentant une innovation technique, esthétique ou une avancée vers le développement durable.

Composé de 8 professionnels issus de Plante & Cité, d'Hortis, de l'AITF et de l'Unep, le jury a sélectionné parmi les 40 candidatures reçues, les lauréats des deux catégories que le concours compte : «Nouveautés» et «Développement durable».



### TROPHÉES PAYSALIA

#### CATÉGORIE « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

##### 1<sup>er</sup> PRIX :

#### NOVA-FLORE

pour sa variété de «Dahlia Pollen Connect»

##### 2<sup>e</sup> PRIX :

#### PELLENC SA

pour ses batteries «ULiB 1500 et 1200 avec harnais confort»

##### 3<sup>e</sup> PRIX :

#### FLORENTAISE

pour sa gamme de terreaux professionnels sans tourbe «Terre & Nature»

#### CATÉGORIE « NOUVEAUTÉ »

##### 1<sup>er</sup> PRIX :

#### BIOLINE AGROSCIENCES FRANCE

pour son produit de lutte contre la Pyrale du buis «Tricholine Buxus»

##### 2<sup>e</sup> PRIX :

#### S20EQUIPMENTS

pour son armoire séchante «S20PROTECH»

##### 3<sup>e</sup> PRIX :

#### TERRA FERMA

pour son «Mur Jardin»

## FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

«Flower Power» était le thème de la 26<sup>e</sup> édition du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire qui mettait ainsi à l'honneur l'extraordinaire et inaltérable pouvoir des fleurs.

L'Unep a parrainé le jardin éphémère «Les coulisses de l'attraction», conçu par Adrien Ohlmann et Audrey Volpelier. Ces deux concepteurs ont imaginé ce jardin comme une expérience immersive. Le visiteur passait ainsi d'un podium de défilés de mode, représenté par un miroir d'eau où étaient installées des plantes spectaculaires, aux coulisses où il découvrait librement des massifs de fleurs à l'aspect plus sauvage. Véritable mise en scène du végétal, ce jardin faisait la démonstration des savoir-faire et de l'expertise des jardiniers-paysagistes.





## COLLOQUES

## GÉNIE ÉCOLOGIQUE ET COLLOQUE HORTIS

La 3<sup>e</sup> édition du colloque «génie végétal, génie écologique», centrée sur le thème de l'arbre, s'est tenue le 7 février sous l'égide de l'interprofession Val'hor.

139 participants se sont rassemblés dans le prestigieux amphithéâtre du Conseil économique, social et environnemental à Paris. Ce colloque a été l'occasion de réunir professionnels du paysage et représentants de collectivités, autour de problématiques d'actualité, telles que l'adaptation des villes au changement climatique ou le traitement des eaux par phytoépuration.

Comme chaque année, l'Unep était partenaire du congrès d'Hortis, l'association des responsables d'espaces nature en ville. Ainsi, le 6 octobre, Catherine Muller y présentait les résultats de la 5<sup>e</sup> vague de l'Observatoire des villes vertes consacré aux liens entre les espaces verts et la santé, thème central de ce congrès. L'occasion de revenir sur le rôle

clé joué par les directeurs d'espaces verts, aux côtés des entreprises du paysage, pour que le végétal soit systématiquement intégré dans la réflexion globale sur l'aménagement de la ville. Il ne doit plus être considéré comme un accessoire, mais bien comme un élément essentiel au service de l'environnement, de la qualité de vie et de la santé publique.

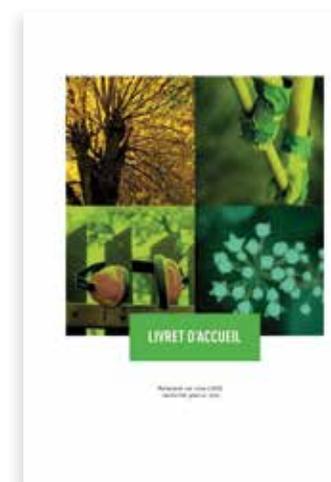
## NOUVEAUX SALARIÉS

## UN LIVRET D'ACCUEIL POUR DONNER TOUTES LES INFORMATIONS CLÉS

La commission sociale de l'Unep a élaboré un livret d'accueil destiné aux nouveaux collaborateurs salariés des entreprises du paysage.

Ce document est **adaptable et personnalisable par chaque entreprise** qui le remet à ses salariés. «Présentation de l'entreprise», «cadre juridique», «cadre de vie au travail», les différentes parties développées accompagnent le salarié dans sa prise de poste et son nouvel environnement de travail.

Le livret met particulièrement l'accent sur la santé et la sécurité : ainsi **deux modèles de «fiches d'accueil sécurité»** (dont une spécifique aux intérimaires) sont annexées à ce livret d'accueil.



# GUIDES

## EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

### UN GUIDE POUR AVOIR LES BONS RÉFLEXES



Partant du postulat que le risque zéro n'existe pas, et qu'un accident peut arriver dans toute entreprise, les commissions sociale et QSE de l'Unep ont publié un

guide intitulé «**Que faire en cas d'accident ?**», pour avoir les bons réflexes et réagir au mieux.

Un accident a toujours des causes : manque de formation, organisation du travail à revoir, protection collective ou individuelle à renforcer... Elles sont analysables et des solutions peuvent être apportées. Cependant, un accident a aussi des conséquences. Psychologiques tout d'abord : pour la victime, ses proches, ses collègues, mais il peut aussi s'agir de suites économiques ou juridiques. Le chef d'entreprise doit toutes les assumer, en étant lui-même concerné par chaque facette.

Ce guide pratique répond aux besoins de chacun dans l'entreprise : les premiers gestes sur le lieu de l'accident, les démarches urgentes...

Il apporte aussi des informations clés à connaître par tous les gérants : les documents obligatoires ou encore les rappels des bases en sécurité.

## ASSURANCES

### UN GUIDE PRÉCIEUX



Par la diversité de leurs prestations et leur statut de chef d'entreprise, les paysagistes doivent souscrire à un grand nombre d'assurances différentes : responsabilité, dommages aux biens, automobile...

Parce qu'un défaut d'assurance peut engendrer des conséquences dramatiques, ce guide Assurance publié par l'Unep en 2017 aide les entrepreneurs à bien comprendre leurs devoirs et leurs possibilités en matière d'assurance, afin qu'ils fassent les bons choix. Inspiré par les questions posées au service SVP assurances, **il tord le cou à certaines idées reçues et attire l'attention sur les pièges à éviter.**

Il s'accompagne de courriers-types pour effectuer les déclarations les plus courantes auprès de son assureur.

Parallèlement à ces informations, les Services + de l'Unep offrent la possibilité de souscrire à un contrat d'assurance négocié auprès de deux prestataires, mais aussi de bénéficier d'un accompagnement à l'évaluation des risques en entreprise afin d'optimiser au mieux les polices d'assurances.

**PLUS DE 600 TÉLÉCHARGEMENTS DEPUIS SA MISE EN LIGNE !**

## LES DÉCHETS VERTS

### POUR UNE MEILLEURE GESTION

Une nouvelle version du guide de gestion des déchets par les entreprises du paysage est parue en 2017.

Après une première mise à jour en 2015, la commission QSE a repris l'ensemble du guide en 2017. De nombreux professionnels ont été interviewés afin de compléter les informations de manière pratique et réaliste, au plus près du terrain.

La base documentaire présente désormais une section sur les déchets détaillée en sous-thèmes, permettant ainsi aux entreprises de trouver directement la partie qui les concerne. La réglementation générale des déchets et leur gestion par les entreprises du paysage, l'organisation collective de la gestion des déchets (partenariats réduisant les coûts et obstacles techniques) sont ainsi abordés, aux côtés de fiches techniques sur les différents types de déchets, verts, inertes, produits phytopharmaceutiques, bois et sous-produits du bois, emballages...



**Quentin Lefaucheu,**  
président de l'Unep  
Méditerranée



La problématique des déchets est de plus en plus aigüe.

L'état se resserre avec d'un côté le souci des décharges trop nombreuses et trop vite saturées où nous amassons quantité d'objets et déchets qui ne devraient pas y être, et de l'autre côté des ressources de plus en plus limitées qui risquent d'engendrer des conflits géopolitiques majeurs (terre et métaux rares, hydrocarbures...).

Notre métier n'est pas épargné et nous savons qu'un autre mode de consommation doit être envisagé. Celui-ci passe par plus de frugalité dans nos achats et conceptions, et par la valorisation des sous-produits en favorisant les démarches d'économie circulaire.

La participation à la conception du guide de l'Unep a été pour moi l'occasion de mener une réelle réflexion sur nos flux de matières et la recherche de pistes de valorisation des déchets.

À ce titre nous avons lancé une réflexion et un appel à projet avec l'ADEME visant à valoriser les conteneurs en plastique de végétaux.»



# UTILISER LES OUTILS EXISTANTS

## APPROPRIONS-NOUS LES ACTIONS MISES EN PLACE ET LES OUTILS EXISTANTS

Nos règles professionnelles, socle commun de nos pratiques qui renforce la technicité de nos métiers.

Notre identité de marque, pour nous différencier, gagner en visibilité et affirmer nos engagements clients.

Nos études et nos recherches, pour développer nos entreprises et nos marchés.

Nos outils à disposition pour faciliter notre quotidien, tels que les *Services +*, les SVP téléphoniques...



# 26 RÈGLES POUR PROFESSIONNALISER LES PRATIQUES

En 2017, deux nouvelles règles professionnelles du paysage ont été publiées.

- **Travaux d'éco-pastoralisme** -N.C.3-R0, parue en mars, aborde les principes et la mise en œuvre de l'entretien d'espaces par les animaux.
- **Conception et réalisation de baignades artificielles avec filtration biologique** - C.C.9-R0, parue en décembre, réalisée en partenariat avec l'Association Française des Baignades Biologiques, clôt le cycle de règles sur les bassins et baignades.



La collection comporte aujourd'hui 26 règles professionnelles sur les 35 prévues à ce jour. Six sont en cours de rédaction ou en phase de finalisation, pour une parution courant 2018.

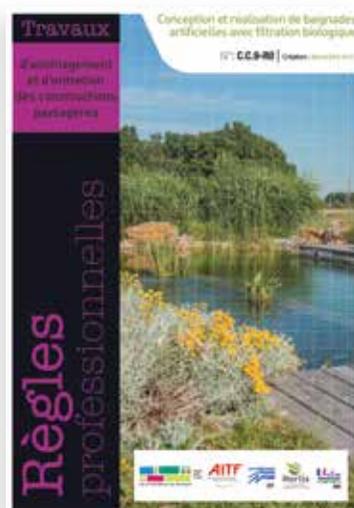
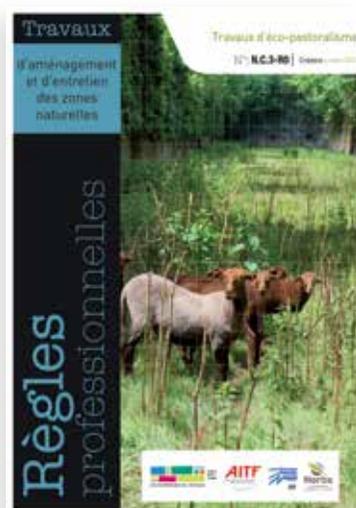
À l'occasion de la refonte de la présentation des règles professionnelles, sur le site, afin d'en améliorer la visibilité, un formulaire a été mis en place pour connaître la typologie des personnes non adhérentes téléchargeant des règles professionnelles et adapter nos actions pour les diffuser.

Accessibles à tous, les règles professionnelles sont téléchargeables sur le site de l'Unep :

[www.lesentreprisesdupaysage.fr/tout-savoir/Règles-professionnelles](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr/tout-savoir/Règles-professionnelles)

On peut aussi les commander aux éditions de Bionnay :

[www.form.jotformeu.com/72774227078363](http://www.form.jotformeu.com/72774227078363)



## LA PAGE RÈGLES PRO SUR LE SITE INTERNET DE L'UNEP

**5<sup>e</sup> PAGE**  
LA PLUS CONSULTÉE

PRÈS DE  
**16 000 VUES**  
derrière la page d'accueil,  
l'espace adhérent,  
la base documentaire  
et les chiffres clés

**+ 25% DE VISITES**  
PAR RAPPORT À 2016

PLUS DE  
**11000**  
**TÉLÉCHARGEMENTS**  
témoignant de l'intérêt  
des professionnels  
pour cet outil de référence





## CLUB RH

### POUR LES RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES

Destiné aux entreprises adhérentes à l'Unep de plus de 50 salariés, le club RH s'est réuni le 31 mars 2017, rassemblant plus de 30 participants.

La DSN était au cœur des échanges, avec l'intervention de la CCMSA et d'Agrica. Ont également été abordées les évolutions de la convention collective nationale du paysage, en lien avec la loi Travail, et les demandes des organisations syndicales d'y intégrer l'organisation du temps de travail. Enfin, un point d'informations a été apporté sur l'appel d'offres de l'accord prévoyance santé retraite des salariés cadres et TAM du paysage, alors en cours, et sur le référentiel professionnel pénibilité pour la branche.



## FORUM

### PARTAGER EN LIGNE DES CONSEILS, DES AVIS, DES EXPÉRIENCES

Le forum de l'Unep a été lancé au début du mois de décembre.

Il s'agit d'offrir un espace d'échanges, libre, dans lequel il est possible d'aborder tous les sujets à discuter entre pairs. Il est strictement réservé aux adhérents de l'Unep : aucun fournisseur, aucun client, aucun donneur d'ordre n'y accède.

Des sections sont consacrées aux aspects techniques, d'innovation, de QSE, de formation, de retour d'expérience sur du matériel ou des produits. D'autres espaces sont réservés à chaque région. Enfin, une rubrique est dédiée aux petites annonces pour partager les CV, vendre du matériel ou encore permettre des achats groupés.



## UN INTRANET POUR LES ÉLUS

### REGROUPER LES OUTILS À DISPOSITION DES ÉLUS

Les élus bénévoles de l'Unep font vivre les actions au national et en région. Afin de faciliter leurs missions et l'accès à certains documents, une nouvelle rubrique de l'espace adhérent leur est dévolue : l'Intranet élu.

Les quelques 400 élus de l'Unep peuvent y retrouver des fiches argumentaires pour le lobby ainsi que des éléments pratiques pour faciliter leurs relations avec les médias...

Cet Intranet permet également aux élus de se tenir au courant des sujets traités dans tous les GTM et commissions, améliorant ainsi la communication transversale entre tous les chefs d'entreprise investis.

## MESURE DE LA SATISFACTION

### «LES AVIS DE VOS CLIENTS NE COMPTENT PAS POUR DES PRUNES»

Pour répondre au 6<sup>e</sup> engagement de l'Unep, les adhérents ont à leur disposition des questionnaires adaptés à leur activité. Ces outils ont été conçus pour faciliter le recueil de l'avis des clients : cinq questions simples, et deux versions du document pour une utilisation imprimée ou en ligne.

## MÉDIATION

### LA MÉDIATION POUR RÉSOUDRE LES LITIGES AVEC SES CLIENTS

La réglementation impose désormais à tout professionnel de proposer à ses clients « consommateurs » la résolution des litiges par la médiation. Pour les entreprises du paysage, cette réglementation concerne ainsi aussi bien les clients particuliers que les syndicats de copropriété. Dès lors qu'un litige n'a pas pu être réglé en direct, le professionnel est tenu d'informer son client de la possibilité d'avoir recours à la médiation.

Afin de faciliter les démarches de ses adhérents, l'Unep a noué un partenariat avec l'Association des Médiateurs Européens (AME), dont la plupart des médiateurs sont des avocats du barreau de Paris.

Les adhérents de l'Unep profitent de tarifs avantageux pour la médiation de leurs litiges et ont accès à une liste de professionnels reconnus.



**+4,5%**  
TENDANCE  
DE L'ACTIVITÉ  
POUR L'ANNÉE 2017



## BAROMÈTRE UNEP-VAL'HOR-AGRICA 2017

# LA REPRISE DE LA FILIÈRE PAYSAGE

Les deux baromètres semestriels parus en 2017 confirment l'optimisme des entrepreneurs du paysage après deux années difficiles.

Le début d'année a été globalement positif avec une augmentation sur un an (juillet 2016 - juin 2017) de 2% sur les marchés publics et de 1,5% sur le marché des particuliers.

L'activité de la seconde partie d'année fait mieux que confirmer ce rebond : elle enregistre le meilleur semestre depuis la création du baromètre en 2006. Le chiffre d'affaires de la profession progresse de 7,5% au troisième trimestre puis de 5,5% au quatrième par rapport aux mêmes périodes de 2016, rattrapant la baisse observée au 2<sup>e</sup> trimestre.

Ces très bons résultats propulsent la tendance annuelle à la hausse, qui ressort à + 4,5% à la fin de l'année 2017.

En termes d'activité, la création est mieux orientée que l'entretien de jardins en 2017. Parmi les différents marchés, le segment des particuliers reste tout au long de l'année celui qui connaît la plus forte progression par rapport à 2016.

Ces bons résultats tempèrent deux années de décroissance consécutives : - 3,7% de C.A. en 2015 et 2016.

Par ailleurs le niveau des prix, qui a chuté depuis 2014, reste encore trop bas et ne remonte que très lentement.



## ENQUÊTE

# ÉLAGAGE : ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR, 10 ANS APRÈS

L'enquête menée auprès de 800 entreprises a permis de faire le point et d'analyser l'évolution de ce métier particulier, dix ans après la précédente étude.

Il apparaît que 6736 entreprises en France réalisent des prestations d'élagage, soit 50 % de plus qu'en 2007. Ces entreprises sont moins spécialisées qu'auparavant, puisque 89% réalisent également des prestations autres que l'élagage, contre 30% en 2007.

La formation des salariés reste un sujet majeur dans ce métier où les impératifs de sécurité imposent des compétences spécifiques.



## SONDAGES TERRAIN DE SPORT

# SPORTS D'EXTÉRIEUR : UNE OLA POUR LE GAZON NATUREL

Près de 7 sportifs sur 10, qu'ils soient amateurs ou professionnels, privilégient le gazon naturel dans leur pratique du sport.

C'est ce qu'a révélée l'enquête Unep-YouGov menée au second semestre 2017. Ces sportifs estiment qu'une surface naturelle offre « de meilleures sensations de jeu », des « gestes plus techniques », et un spectacle « plus authentique » sur le terrain. Les parents, soucieux du bien-être de leurs graines de sportifs, favorisent également les pelouses naturelles, pour 60 % d'entre eux. Ils soulignent la fraîcheur qu'apporte le végétal dans les stades lors des épisodes de fortes chaleurs.

Cette enquête, relayée dans les médias, permet de valoriser les gazons naturels et les compétences des entreprises du paysage sur ce marché.



## NEWSLETTERS

## DES NEWS REPENSÉES

En 2017, une refonte des newsletters nationales a été engagée avec pour objectifs, **une réduction du nombre d'envois, avec une information plus complète** apportant une vision globale des sujets. Ainsi, depuis septembre, une newsletter bimestrielle, thématique, composée d'un sommaire cliquable pour accéder au plus vite à l'information clé, a été mise en place. Elle est doublée, en cas d'actualité notable, d'un Flash info sur un sujet précis et unique.

Le «questions-réponses» est toujours envoyé chaque mois (cf. ci-dessous).

Ces envois nationaux sont complétés par les newsletters régionales axées sur une information locale.

## SVP TÉLÉPHONIQUES

## AUX CÔTÉS DES ADHÉRENTS

Les services SVP de l'Unep facilitent la vie des adhérents en leur apportant les réponses d'experts ou d'avocats spécialisés sur de nombreux sujets : social, fiscal, SAP, assurances, marchés privés, marchés publics, environnement. Les questions principales font l'objet d'une publication mensuelle dans le «questions-réponses» de l'Unep, afin que tous les adhérents en bénéficient.

**Les SVP sont un service compris dans l'adhésion.** Les adhérents qui ont besoin d'une expertise personnalisée ou de conseils approfondis peuvent ensuite avoir recours aux *Services +* de l'Unep.

123  
NEWSLETTERS  
NATIONALES  
EN 2017

LES SVP ONT RÉPONDU  
À PLUS DE

3 000  
QUESTIONS

LE TAUX DE  
SATISFACTION A ÉTÉ EN

MOYENNE DE  
92%.

## LES SERVICES + DE L'UNEP

# POUR GAGNER DU TEMPS ET FAIRE DES ÉCONOMIES

**Les Services + de l'Unep, ce sont des prestations de conseil et des formations sur-mesure, ainsi qu'un service Achats à des tarifs négociés.**



Deux nouveaux logiciels pour la gestion et le pilotage de l'entreprise ont été référencés en 2017 pour répondre à la demande des entrepreneurs du paysage :

- la gestion commerciale - relations clients ;
- le pilotage et la gestion des équipes terrain.

Grâce au service Achats, les adhérents de l'Unep ont accès à des conditions tarifaires avantageuses sur des achats du quotidien.

Le catalogue de fournisseurs référencés et des interlocuteurs dédiés facilitent l'accès à ce service exclusif sans cotisation supplémentaire. Une sixième catégorie d'achat a vu le jour en 2017, celle de matériel.

Les 6 catégories d'achat :

- téléphonie ;
- équipements de bureau ;
- véhicules ;
- consommables de chantier et équipements de sécurité ;
- location de matériel de chantier ;
- achat de matériel.

2017, c'est aussi :

- L'implication du groupe d'acheteurs professionnels constitué d'entrepreneurs adhérents, qui étudie chaque année de nouveaux services et achats pour répondre aux besoins des entreprises du paysage.
- Une présence terrain accrue des partenaires : participation aux événements régionaux et à l'événement incontournable de la profession, Paysalia.
- Une vingtaine de newsletters dédiées aux *Services +* de l'Unep.

21  
PRESTATIONS CONSEIL

TOP 3 DES PRESTATIONS  
LES PLUS UTILISÉES :

CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE  
COOPÉRATIVE DE SAP  
ASSURANCES

25  
SESSIONS DE  
FORMATION

organisées en inter-régions  
pour 222 chefs d'entreprise  
et salariés

PRÈS DE  
30  
FOURNISSEURS  
RÉFÉRENCÉS

pour 6 catégories d'achats  
non stratégiques

PERMETTANT

27%  
D'ÉCONOMIES  
EN MOYENNE



# LES ACTIONS RÉGIONALES

**AU PLUS PRÈS DES ADHÉRENTS  
LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES INSCRIVENT  
LEURS ACTIONS DANS LE CADRE  
DU PROGRAMME STRATÉGIQUE DE L'UNEP**

Focus sur quelques-unes des actions menées en 2017.



## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Echos-Paysage a fêté ses 10 ans sur Paysalia

« C'est à l'occasion du salon Paysalia que la plateforme Echos-Paysage a fêté ses 10 ans. 10 ans déjà qu'Echos-Paysage rassemble les professionnels de la filière paysage en région pour les aider à progresser vers des pratiques plus durables ! 10 ans, et plus de 50 journées techniques et manifestations organisées, plus de 3 000 professionnels participant à ces événements, et un réseau de plus d'un millier d'acteurs de l'interprofession !

Cette plateforme collaborative qui réunit par convention la Ville de Lyon, le Grand Lyon, l'Unep Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes est destinée à faire progresser ensemble les collectivités territoriales, les entreprises du paysage et les centres de formation professionnelle vers des pratiques de conception et de gestion plus durables des espaces verts. Le principe clé est de mutualiser les connaissances et les retours d'expérience et d'en faire notamment profiter les plus petites structures qui n'ont pas l'ingénierie suffisante. Pour fêter cet anniversaire, le site web d'Echos-Paysage a fait peau neuve : plus moderne et plus fonctionnel, il est à découvrir sur [www.echospaysage.fr](http://www.echospaysage.fr). »

**Christophe Gonthier,**  
président de l'Unep  
Auvergne-Rhône-Alpes

## BOURGONE FRANCHE-COMTÉ

### Un partenariat Unep - PMB



« À l'occasion de la journée technique autour de la Pierre Naturelle de Bourgogne le 7 septembre dernier à Créancey (21), l'Unep Bourgogne-Franche-Comté a présenté la convention régionale de partenariat avec la société Pierre Mureuse de Bourgogne (PMB) ainsi que les avantages pour ses adhérents.

La matinée s'est clôturée par la signature de la convention régionale entre les acteurs locaux suivants : Franck Furtin, président de l'Unep BFC et Laurent Tuccinardi, gérant de la société PMB.

Cette convention de partenariat a été mise en place afin de renforcer les liens professionnels les unissant mais également dans le but de :

- fidéliser et attirer de nouveaux adhérents pour l'Unep BFC ;
- renforcer son intégration dans son environnement local pour la société PMB tout en bénéficiant de l'expertise opérationnelle de l'Unep et de sa connaissance du terrain.

Ce partenariat s'est traduit notamment par la mise en place de tarifs préférentiels pour les adhérents de l'Unep BFC sur une large gamme de produits de la société PMB. »

**Franck Furtin,**  
président de l'Unep  
Bourgogne-Franche-Comté

## BRETAGNE

### Un séminaire-pour rapprocher entrepreneurs et acteurs de la formation



« Le 19 octobre 2017, s'est tenu le séminaire école-entreprise à l'école Saint Ilan, à Langueux (22). Ce séminaire régional, véritable lien de rapprochement entre les professionnels du paysage et le corps enseignant, a permis de favoriser les échanges sur les thématiques de l'emploi et de la formation. Cette journée a rassemblé plus de 50 personnes qui ont pu échanger sur les chiffres-clés du secteur, ceux de la rentrée 2017, les règles professionnelles, les nombreuses actions de la profession envers la formation.

Quel avenir pour nos métiers ? Telle était la thématique de cette journée innovante, riche en expériences croisées, et qui s'est déclinée en 4 ateliers. Leur restitution a permis de conforter le besoin de continuer ces démarches de rapprochement et travailler ensemble pour permettre aux futurs apprenants, futurs salariés et chefs d'entreprise de mieux s'adapter aux métiers des entreprises du paysage.

Une expérience à reconduire, dans le cadre de notre convention de collaboration régionale avec la DRAAF Bretagne, et à enrichir de nouvelles actions concrètes comme l'accueil d'enseignants dans nos entreprises du paysage. »

**Christophe Gendron,**  
président de l'Unep Bretagne

## CENTRE-VAL DE LOIRE

### Rencontre technique : « construction en bois, les réflexes à adopter »



« Le 19 janvier 2017, Élodie Sinigaglia, présidente départementale de l'Unep Indre-et-Loire, accueillait une vingtaine de paysagistes de la région dans son entreprise pour une rencontre technique sur la thématique des constructions en bois. Après un déjeuner convivial et la visite des locaux de Jardins Décor 37, nous avons pu échanger avec Ludovic Pelczar (Collstrop Garden) sur ce sujet très prisé dans la profession.

Les présentations et discussions ont porté sur les différents types de bois et leurs essences locales, les critères de choix, les modalités d'entretien, les précautions à prendre sur ce matériau vivant et la pédagogie vis-à-vis des clients. Un produit tendance, le carport, nous a été présenté. La demi-journée s'est terminée sur le sujet plus classique des terrasses. Nous avons reçu de précieux conseils sur les types de poses et les erreurs à éviter. »

**Michèle Guillot,**  
présidente de l'Unep Centre-Val de Loire



## GRAND EST

### Une Journée professionnelle du paysage

Comme de nombreuses autres délégations régionales, l'Unep Grand Est organise chaque année sa Journée professionnelle du paysage. Cet évènement fédérateur rassemble les paysagistes, élagueurs, jardiniers professionnels du Grand Est, pour une journée d'échanges et de découverte des nouveautés proposées par les fournisseurs et partenaires.

L'édition 2017, organisée dans un lieu emblématique de notre profession, a rassemblé 65 fournisseurs et plusieurs centaines de professionnels du paysage. Au-delà des rencontres et des moments de partage d'expériences, cette journée a été l'occasion de sensibiliser les professionnels à certaines problématiques spécifiques à notre secteur d'activité.

Nous avons ainsi proposé un atelier de sensibilisation à la sécurité des broyeurs à branches animé par la Direccte, un atelier sur l'actualité sociale, animé par le cabinet d'avocat partenaire de l'Unep et un atelier Santé Sécurité au travail, animé par la MSA pour sensibiliser les entrepreneurs à ces enjeux au sein de l'entreprise.

Notre Journée professionnelle du paysage devient au fil des ans un évènement incontournable. C'est aussi une belle vitrine du dynamisme de notre délégation régionale pour l'ensemble des paysagistes du Grand Est.»

**Régis Capart,**  
président de l'Unep Grand Est

## HAUTS-DE-FRANCE

### Développer la proximité entre adhérents

Lors de mon élection à la présidence de l'Unep Hauts-de-France, j'ai souhaité créer la fonction d'animateur territorial afin de développer la proximité entre les adhérents de la région.

Ses missions ont été définies par les membres du bureau :

- créer du lien dans un secteur géographique limité ;
- dynamiser les échanges entre confrères ;
- relayer les informations de l'Unep auprès des adhérents ;
- aborder des problématiques très locales : gestion des déchets, lutte contre le travail illégal, problématique avec une commune...

La création d'un statut intermédiaire entre les adhérents et les membres du bureau permet d'augmenter le nombre d'adhérents actifs sur le terrain, d'avoir un rayonnement sur toute la région et de tisser la toile Unep.

Pour moi, l'animateur territorial doit être un tremplin pour trouver progressivement sa place au sein du bureau régional.

Actuellement, 6 adhérents ont accepté d'endosser ce rôle. Ils sont invités à chaque réunion de bureau, sans obligation de participer, pour faire remonter les retours et attentes des adhérents de leur secteur. Ils sont déjà très actifs !

En mobilisant les adhérents de manière plus localisée, les animateurs territoriaux nous aident à lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. Où que vous soyez, l'Unep va venir vous chercher !»

**Dominique Levast,**  
président de l'Unep Hauts-de-France

## ÎLE-DE-FRANCE

### Une étude prospective pour identifier les nouveaux marchés



Dans le cadre du projet du Grand Paris, l'Île-de-France va foisonner des travaux d'aménagements conséquents, auxquels viendront s'ajouter ceux nécessaires à l'accueil des Jeux Olympiques de 2024. Dans ce contexte, nous avons décidé de mener une étude prospective pour évaluer l'impact des travaux du Grand Paris sur l'emploi et les compétences dans nos métiers du Paysage. La Direccte nous a accompagnés dans cette démarche en assurant 80 % du financement de l'étude qui a été confiée à des cabinets spécialisés. Leurs travaux, menés en étroite collaboration avec nos représentants, la Direccte et les organismes de formation, ont nécessité des dizaines d'entretiens auprès des acteurs de nos marchés et l'analyse de dizaines de projets identifiés. Ils ont abouti à une synthèse prospective, qui annonce de réelles opportunités d'activités pour nos entreprises, de challenges à relever en termes d'emplois et de compétences.»

**Laurent Bizot,**  
président de l'Unep Île-de-France

## ÎLE DE LA RÉUNION

### Un guide pour encourager les techniques alternatives au plan local



Depuis 2013, le projet Eco-phyto ZNA (zones non agricoles), piloté par l'EPLFPA de Saint-Paul avec le partenariat technique de l'Unep Île de La Réunion et de la FDGDON, vise l'objectif zéro phyto dans les

collectivités. Dans le cadre de ce projet, et pour accompagner ces changements de pratiques, l'EPLFPA, l'Unep et la FDGDON ont réalisé, à destination des gestionnaires d'espaces publics, un guide sur les méthodes alternatives aux désherbages chimiques à La Réunion, paru en 2017.

Réalisé en partenariat avec Objectif Paysage, Les bases d'une démarche pour la gestion écologique de la nature en ville à l'île de La Réunion s'intègre dans une démarche globale de réflexion sur la gestion écologique de la nature en ville, et de sensibilisation aux questions de la pérennité des écosystèmes. Un état des lieux et des pistes d'actions sont proposés par thématique pour de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement prenant en compte les enjeux économiques. Cette étude a également permis de rendre compte des évolutions réglementaires qui poussent vers ces nouvelles pratiques alternatives.»

**Florence Schupp,**  
présidente de l'Unep Île de La Réunion



## MÉDITERRANÉE

### Des formations pour grandir

« En acceptant mon mandat de président de région, je me suis engagé à développer, entre autres, les axes de la formation et de la convivialité. »

La formule du forum de formation m'a été inspirée du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) où il représente un des principaux piliers. Nous retrouver entre professionnels sur un même lieu pendant 48 heures en alternant moments de formation et de convivialité est une formule gagnante. Deux journées bien pleines sur des thèmes comme « structurer et développer ma boîte », « manager la nouvelle génération », « de la permaculture à la permaéconomie », cela nous pousse à prendre du recul sur nos entreprises. J'en veux pour preuve le témoignage d'un confrère me disant que sa formation 2017 avait été le point fort de l'année et l'avait amené « à revisiter totalement son organisation ». Cela me conforte dans cette position.

La convivialité n'est pas oubliée. Hébergement, dîner et soirée sur place sont l'opportunité de mieux nous connaître et peut-être de passer du stade de concurrents à celui de confrères... »

**Quentin Lefaucheur,**  
président de l'Unep Méditerranée

## NORMANDIE

### Un premier voyage d'études réussi



« L'Unep Normandie, grâce aux élus investis dans son pôle Voyage qui s'est chargé de toute l'organisation, a proposé à ses adhérents son premier voyage d'études en octobre 2017. C'est au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle que les 18 participants ont embarqué pour Budapest. Un voyage de 4 jours durant lequel ils ont pu visiter la capitale hongroise, ses ruelles et monuments historiques. Accompagnés de leur guide francophone, ils ont pu découvrir outre une ville magnifique dotée d'innombrables richesses, une végétation bien différente des vertes prairies normandes. »

Le pôle travaille déjà sur l'organisation du prochain séjour qui aura lieu à l'automne 2018. L'objectif de ces voyages d'études est de permettre aux paysagistes normands de découvrir d'autres contrées et paysages, mais également de pouvoir échanger avec des confrères en toute convivialité ! »

**Vincent Adeline,**  
président de l'Unep Normandie

## NOUVELLE-AQUITAINE

### Un programme d'intégration pour une nouvelle et grande région

« En 2017, la délégation Aquitaine est devenue l'Unep Nouvelle-Aquitaine. Nous avons eu le plaisir d'accueillir les adhérents »

du Poitou-Charentes et du Limousin dans notre grande et belle région.

C'était un challenge, à la fois pour les permanentes et pour le Bureau qui est passé de 15 à 30 membres, d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble, de créer une dynamique commune.

Nous avons anticipé et organisé dès l'été 2016 un séminaire du Bureau à Royan. Nous avons alterné des sessions de travail, sur les valeurs de l'Unep et de la profession, et des sessions de cohésion d'équipe. Nous avons renouvelé l'expérience à Biarritz en septembre 2017.

Pari réussi ! L'année 2017 a été riche en actions et en projets, avec comme points d'orgue l'assemblée générale en février à la Cité du Vin qui a accueilli 130 personnes et la Journée professionnelle aux Jardins d'Eyrignac le 8 septembre.

Toute l'équipe du bureau est fin prête à accueillir les adhérents de toute la France pour le Congrès national 2018, que nous organisons à Bordeaux ! »

**Jérôme Brettes,**  
président de l'Unep Nouvelle-Aquitaine

## OCCITANIE

### Un redécoupage régional

« En 2017, la région Languedoc-Roussillon a quitté l'Unep Méditerranée pour rejoindre la région Midi-Pyrénées au sein de l'Unep Occitanie. Après de longues fiançailles qui ont débuté dès l'été 2016 pour apprendre à se connaître, c'est le 10 mars 2017 que la fusion des régions a été effective, à l'occasion d'une assemblée générale réussie à Carcassonne, durant laquelle les adhérents m'ont accordé leur confiance pour succéder à Philippe Chipaux-Martinet. Des changements pour les adhérents, les élus et les »

permanents, qui ont réussi grâce à l'investissement de chacun et à la motivation des professionnels à maintenir un esprit de travail rigoureux mais convivial.

Les premiers mois de vie de cette nouvelle région ont été surtout l'occasion de retisser les liens avec nos partenaires institutionnels, qui, pour la plupart, ont aussi dû s'adapter à ce nouveau contexte régional. Le renouvellement de la convention de coopération avec la DRAAF sur la formation, signée le 17 mai 2017 à Castelnaudary, en est un bel exemple. »

**Fabienne Gorce,**  
présidente de l'Unep Occitanie

## PAYS DE LA LOIRE

### Communiquer contre le travail illégal

« En complément du déploiement des conventions de lutte contre le travail illégal, nous avons lancé une communication presse ciblée au printemps dernier dans Ouest France Dimanche, au sein de la Rubrique « Jardin » les 12, 19, 26 mars et 23 avril. »

Le visuel « Ne laissez pas les mauvaises pratiques envahir votre jardin » a également été relayé via les réseaux sociaux. Notre objectif était de promouvoir les compétences des entreprises du paysage et de mieux informer les clients sur les risques encourus. La Direccte, la MSA et les syndicats de salariés CGT, CFTC et CFE-CGC se sont d'ailleurs associés à cette campagne. Cette opération est à mon sens essentielle pour promouvoir le professionnalisme de nos entreprises : être entrepreneur du paysage, cela ne s'improvise pas. »

**Olivier Planchenault,**  
président de l'Unep Pays de la Loire



# DES ENTREPRISES, DES HOMMES ET DES FEMMES

**LES ÉLUS DE L'UNEP, CHEFS D'ENTREPRISES ÉLUS  
PAR LEURS PAIRS AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL,  
CONSTITUENT LA CLEF DE VOUTE DE L'ACTION  
DE L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE**

Ils s'appuient pour mener à bien leurs missions  
sur les personnels permanents de la délégation nationale  
et des délégations régionales.





LES INSTANCES  
DE L'UNEP :  
ACTIVITÉ EN 2017

2

CONSEILS  
D'ADMINISTRATION

4

CONSEILS  
STRATÉGIQUES

7

BUREAUX  
NATIONAUX

29

COMMISSIONS  
ET GROUPES  
TECHNIQUES  
DE MÉTIER

21

DÉLIBÉRATIONS  
VOTÉES

## LES ÉLUS DE L'UNEP

Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent plus encore que les autres pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep à travers plus de 1000 mandats que l'association professionnelle endosse.

Outre la présidente et les 9 membres de son bureau, 13 présidents régionaux, 102 présidents départementaux, 187 membres de commissions et groupes Techniques de métier, 81 administrateurs composent les différentes instances décisionnelles.

Être élu président régional, président départemental, membre d'un bureau, d'une commission, d'un groupe Techniques de métier, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

### LE BUREAU

Les membres du bureau font la synthèse des propositions des commissions nationales et des groupes Techniques de métier, et proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier.

Ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration.

Le bureau a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister, avec le soutien du délégué général la présidente de l'Unep dans cette tâche.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep.

Il est composé des membres du bureau de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents des commissions, des groupes Techniques de métier et de personnes ès-qualité.

### LE CONSEIL STRATÉGIQUE

Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau.

Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

### LES COMMISSIONS ET LES GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIER

Les commissions et groupes Techniques de métier ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.

### LES MÉDAILLÉS DU PAYSAGE

L'Unep félicite chaleureusement les professionnels du paysage reconnus pour leurs actions en faveur de nos métiers et de la promotion de nos entreprises.

**Stéphane Cothet**, gérant de l'entreprise Brunet Paysage, créée en 2001, basée à Poitiers (86) a été président départemental puis régional de l'Unep Pays-de-la-Loire / Poitou-Charentes, avant de devenir vice-président de l'Unep Nouvelle-Aquitaine en 2017 lors du redécoupage régional. Il s'est vu remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.

**Jean Gouband**, gérant de la société Hydro Jardin très impliqué auprès des jeunes formés, a été président départemental de la Sarthe de 2008 à 2014. Il est aujourd'hui vice-président de l'Unep Pays de la Loire en charge de la formation et de la diffusion des règles professionnelles. Il s'est vu remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.

**Daniel Veysi**, gérant associé de l'entreprise Paysage Environnement, est investi au bureau régional Méditerranée depuis 2008. Il préside la commission communication depuis 2013. Il s'est vu remettre les insignes d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole.





LES MEMBRES DU BUREAU

DEPUIS LE 9 DÉCEMBRE 2016



**Catherine Muller**  
Présidente



**Pierre-Henri Pennequin**  
1<sup>er</sup> vice-président délégué à l'économie



**Michèle Gasquet**  
Vice-présidente déléguée à la formation



**Pascal Denimal**  
Vice-président délégué aux affaires sociales



**Gilles Espic**  
Vice-président délégué à l'innovation



**Jean-Marc Sipan**  
Vice-président délégué à la technique



**Jean-Michel Bertaux**  
Trésorier délégué aux Services à la Personne



**Rémi Empisse**  
Trésorier adjoint délégué à la communication



**Michèle Daudet**  
Secrétaire générale déléguée au développement des marchés et aux Services +



**Barbara Dekeyser**  
Secrétaire générale adjointe déléguée à la qualité, la sécurité et l'environnement

LES PRÉSIDENTS DE RÉGION

**Jérôme Brettes**  
Région Nouvelle-Aquitaine

**Frank Furtin**  
Région Bourgogne - Franche-Comté

**Christophe Gendron**  
Région Bretagne

**Michèle Guillot**  
Région Centre - Val de Loire

**Laurent Bizot**  
Région Île-de-France

**Quentin Lefauchaux**  
Région Méditerranée

**Fabienne Gorce**  
Région Occitanie

**Régis Capart**  
Région Grand Est

**Dominique Levast**  
Région Hauts-de-France

**Vincent Adeline**  
Région Normandie

**Olivier Planchenault**  
Région Pays de la Loire

**Christophe Gonthier**  
Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Florence Schupp**  
Région Île de la Réunion et autres DOM

LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION

**Jean-Luc Gardien**  
Commission Sociale

**Sébastien Moffrand**  
Commission Technique

**Raphaël Herody**  
Commission Économique

**Jean-Claude Levent / Jean-Luc Cassier**  
Commission SAP

**Marc Mouterde**  
Commission Innovation  
Expérimentation

**Laurent Vialet**  
Commission Emploi Formation

**Christophe Tamin**  
Commission  
Qualité-Sécurité-Environnement

**Daniel Veysi**  
Commission Communication

LES PRÉSIDENTS DE GROUPE TECHNIQUES DE MÉTIER

**Pascal Bodin**  
GTM Paysagisme d'intérieur

**Pierre Darmanté**  
GTM Élagage

**Manuel de Matos**  
GTM Milieux naturels et forestiers

**François Cassotti**  
Groupe Génie végétal

**Régis Rolland**  
Groupe Forestiers

**Hervé Lançon**  
GTM Sols sportifs

LES PRÉSIDENTS D'HONNEUR

**Emmanuel Mony**

**Didier Leroux**

**Jean Millet**

**Alain Torrelli †**

**Guy Croquet**

**André Cardin**

**Paul Vallois**

**Pierre Buffo**

**Jean-Pierre Domon**

**Pierre Desmidt**

**Clément Bourne †**  
(Président fondateur)





### LA MAISON DU PAYSAGE

60 ter rue Haxo - 75020 Paris  
Tél. : 01 42 33 18 82  
Fax : 01 42 33 56 86  
secretariat@unep-fr.org  
www.lesentreprisesdupaysage.fr



### LA DÉLÉGATION NATIONALE

La délégation générale est organisée en cinq pôles : administratif et financier, communication, relations avec les adhérents, social / emploi / formation, technique / innovation / environnement.

#### Jean-Philippe Teilhol

Délégué général  
jpteilhol@unep-fr.org

#### Mathilde Capot

Attachée de direction  
mcapot@unep-fr.org

#### Claire Gorrias

Directrice pôle social/emploi/formation  
cgorrias@unep-fr.org

#### Irène Oubrier

Directrice pôle technique/innovation/  
environnement  
ioubrier@unep-fr.org

#### Ariane Selinger

Directrice pôle communication  
aselinger@unep-fr.org

#### Thomas Demarest

Directeur administratif et financier  
tdemarest@unep-fr.org

#### Sylvain Rougerie

Directeur de l'animation, du réseau  
et du développement  
srougerie@unep-fr.org



### LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

UNE ÉQUIPE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Dans chaque région française, un délégué régional, parfois secondé d'un assistant, anime la vie de sa région.

Au service des adhérents, il répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Unep Auvergne - Rhône-Alpes

**Laetitia Dumas** • ldumas@unep-fr.org

Unep Bourgogne - Franche-Comté

**Sophie Barot-Cortot**

sbarot-cortot@unep-fr.org

Unep Bretagne

**Anne Nezet** • anezet@unep-fr.org

Unep Centre-Val de Loire

**Émilie Faure** • efaure@unep-fr.org

Unep Grand Est

**Olivier Wendling**

owendling@unep-fr.org

Unep Hauts-de-France

**Claire Stephan** • cstephan@unep-fr.org

Unep Île-de-France

**Juliette Allenet** • jallenet@unep-fr.org

Unep Île de la Réunion

**Amélie Nogues** • anogues@unep-fr.org

Unep Méditerranée

**Claire Monot** • cmonot@unep-fr.org

Unep Normandie

**Inès Devisch** • idevisch@unep-fr.org

Unep Nouvelle-Aquitaine

**Agnès Coton** • acoton@unep-fr.org

Unep Occitanie

**Aurore Vila** • avila@unep-fr.org

Unep Pays de la Loire

**Béatrice Royer** • broyer@unep-fr.org

## LES MANDATS INSTITUTIONNELS

**L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 100 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère plus de 1000 mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage. Ils sont endossés par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.**

### SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

#### AGRICOLA

Groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole.

Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège aux Comités paritaires d'approbation des comptes (CPAC) de la CAMARACA (pour les non cadres) et d'Agrica retraite Agirc (pour les cadres). Pour cette dernière, elle participe aussi au conseil d'administration, au bureau, à la commission des placements et à la commission d'action sociale. Elle siège également à l'assemblée générale et au conseil d'administration des deux institutions de prévoyance : Agriprévoyance (pour les non cadres) et CPCEA (pour les cadres). Au titre d'Agriprévoyance, l'Unep participe également au bureau, à la commission des actions sociales, au comité des risques, à la commission de développement, au comité

d'audit. Au titre de la CPCEA, l'Unep participe également au bureau, à la commission d'action sociale, au comité d'audit.

#### ANEFA

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture.

L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture. Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers, des voies de formation dont l'apprentissage et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture. L'Association est présente au niveau des régions et des départements à travers les ANEFA régionales et les ANEFA départementales. L'Unep siège au bureau et au conseil d'administration de l'ANEFA.

#### APECITA

Association paritaire visant à favoriser les rencontres entre employeurs et candidats dans le secteur agricole.

L'APECITA conseille, oriente et accompagne dans les recrutements de techniciens, d'agents de maîtrise et de cadres.

#### COCT

Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail.

Le COCT est une instance du ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé-sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail. L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT.

#### Charte de qualité de la formation en élagage

La charte de qualité est un dispositif de reconnaissance de la qualité de l'enseignement en élagage dispensé par les centres de formation qui dispensent le Certificat de Spécialisation « Taille et soins des arbres » (remplacé par le CS « Diagnostic et taille des arbres »). L'Unep est membre fondateur.

#### CPC et CNS du ministère de l'Agriculture

Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée « Aménagements »

La CPC est une instance paritaire du Ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels professionnels et de certification des diplômes.

Pour les diplômes en aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ».

L'Unep participe aux réunions de ces instances.

#### CPNE

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture

La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture. Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à financement par le FAFSEA...

Elle est composée paritairément des représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés. La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE.

Pour les problématiques propres au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

#### FAFSEA

Fond national assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles

Le FAFSEA est l'OPCA et l'OPACIF des salariés relevant de l'agriculture et des activités annexes. À ce titre, il collecte les cotisations des entreprises de son champ de compétences, pour financer la formation professionnelle de leurs salariés. Le FAFSEA a pour mission d'optimiser l'investissement formation, de soutenir la performance des entreprises, de développer l'emploi qualifié. Le FAFSEA est également décliné en région avec les CPR (Comité Paritaire Régional). L'Unep siège dans les différentes instances du FAFSEA, tant au niveau national (conseil d'administration, bureau) que régional (CPR).

#### ISA

Institut Supérieur d'Agriculture

L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs.

Il dispose d'un pôle paysage (issu de l'itiape) en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie

de l'apprentissage. L'Unep est présente au conseil d'administration, au bureau, et au conseil de perfectionnement de l'ISA.

#### MSA et CCMSA

(Comité technique national de prévention) Mutualité Sociale Agricole et sa Caisse Centrale

La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayants droit et les retraités. L'Unep est présente dans les conseils d'administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.

#### Vivea

Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

VIVEA est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage.

L'Unep siège notamment au conseil d'administration et aux comités territoriaux.

#### WorldSkills France

WorldSkills France est l'association qui porte la compétition des Olympiades des Métiers, organisée tous les deux ans dans un pays différent.

L'Unep est administrateur, participe à la commission communication et s'implique dans l'organisation des Olympiades pour le métier de jardinier-paysagiste.



## TECHNIQUE / INNOVATION

### ASTREDHOR

Institut technique de l'horticulture.

Astredhor est l'institut technique de l'interprofession Val'hor. Il conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et d'innovation au service des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

### CNB

Comité national de la biodiversité.

Créé par la loi du 8 août 2016 dite « loi biodiversité », le CNB est l'instance d'information, d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité. L'Unep y siège depuis sa création.

### CPPMFSC / CUO

Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de cultures.

Le CPPMFSC est une instance de consultation sur la réglementation relative aux produits mentionnés dans sa dénomination. La commission des usages orphelins vise quant à elle à identifier et solutionner les problèmes phytosanitaires sans solution technique. L'Unep est membre de ces deux instances du ministère de l'Agriculture.

### France Agrimer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer.

Établissement de concertation et d'échanges entre les filières du secteur agricole et les pouvoirs publics, ses missions sont de favoriser

la concertation au sein des filières agricoles, gérer les aides publiques nationales et communautaires et assurer une veille économique.

L'Unep participe au conseil spécialisé horticole.

### HQE – GBC France

L'association HQE-GBC France réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel, autour de la problématique du cadre de vie durable. Elle porte notamment la certification HQE (haute qualité environnementale), démarche volontaire pour la construction, la rénovation ou l'exploitation de tous les bâtiments.

L'Unep est adhérente de HQE – GBC France et participe au groupe de travail « biodiversité ».

### LPO

La ligue pour la Protection des Oiseaux est une des premières associations de protection de la nature en France.

L'Unep est partenaire de la LPO et participe aux travaux du club U2B « Urbanisme, bâti et biodiversité ».

### ORÉE

Créée en 1992, Orée est une association multi-acteurs dont l'objet est de développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. De plus, Orée porte la plateforme de l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité.

L'Unep adhère à Orée et participe aux travaux du groupe de travail « Biodiversité et économie ».

### Plan Ecophyto

Le plan Ecophyto regroupe les pouvoirs publics, les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques et les scientifiques autour de la problématique de la réduction des produits phytos.

L'Unep a participé à la rédaction du plan Ecophyto 2 et est membre du groupe de travail « Jardins, Espaces verts et Infrastructures » placé sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire.

### Plante & Cité

Plante & Cité est un centre technique spécialisé dans les espaces verts et le paysage, qui assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, entreprises et collectivités territoriales.

L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissions.

### QualiPaysage

QualiPaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'Unep fait partie des membres fondateurs. L'Unep siège paritamment dans les instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau. En région, l'Unep est présente dans les Commissions Régionales d'Examen (CRE).

## INTERNATIONAL

### ELCA

European Landscape Contractors Association

L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage, créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe.

Depuis 2010, la France préside l'Elca en la personne d'Emmanuel Mony.

En tant qu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'assemblée des délégués et au bureau.

### EILO

Association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur

L'EILO favorise les échanges entre professionnels et promeut le secteur.

L'Unep est membre fondateur de l'organisation et a une place au comité de direction.

## PROMOTION

### Adivet

Association des Toitures Végétalisées

L'Adivet est une association qui regroupe des fournisseurs de systèmes de végétalisation, de plantes ou de composants, des entreprises d'étanchéité et de paysage.

Sa principale mission est de promouvoir le concept « toitures végétalisées » auprès des décideurs publics, des particuliers, des entreprises.

L'Unep siège au sein du conseil d'administration et du bureau de l'Adivet.

### A-IGÉCO

Association fédérative des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique.

Son objectif est de favoriser les échanges entre les acteurs de la filière, de renforcer leur niveau de compétences, de promouvoir leur expertise et savoir-faire, ainsi que d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière.

L'Unep est membre fondateur et membre du bureau de l'A-IGECO, aux côtés de l'AFIE, l'AGÉ-Bio, le réseau REVER, l'ASTEE.

### CNVVF

Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Le CNVVF est l'organisme en charge de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au conseil d'administration.



## LES PARTENAIRES

### SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

#### of-FEEE

Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe

#### Onisep

Office Nationale d'Information Sur les Enseignements et les Professions

### ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS REPRÉSENTATIVES DANS LA BRANCHE

#### FGA

Fédération générale agroalimentaire CFDT

#### CFTC-AGRI

Fédération CFTC de l'agriculture

#### FGTA

Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation et des secteurs connexes FO

#### SNCEA

Syndicat national des cadres d'entreprises agricoles CFE/CGC

#### FNAF

Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

### ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

#### AFBB

Association Française des Baignades Biologiques

#### AGéBio

Association Française pour le génie biologique ou génie végétal

#### AITF

Association des Ingénieurs Territoriaux de France

#### EFF

Experts Forestiers de France

#### FFP

Fédération Française du Paysage

#### FNEDT

Entrepreneurs des Territoires

#### FNB

Fédération Nationale du Bois

#### FNPHP

Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières

#### FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

#### Fransylva

Fédération des syndicats de forestiers privés de France

### HORTIS

Association des responsables d'espaces nature en ville

#### SFG

Société Française des Gazons

#### SNHF

Société Nationale d'Horticulture de France

#### SYNAA

Syndicat National de l'Arrosage Automatique

### TECHNIQUE / INNOVATION

#### ARRDHOR

#### CDC Biodiversité

#### DGER

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

### COMMUNICATION

#### Domaine de Chaumont-sur-Loire

Pour le Festival International des Jardins

#### Ministère de la Culture et de la communication

Pour les Rendez-vous aux Jardins

#### ORGECO et AFL

Associations de consommateurs

### CPJF

Conseil National des Parcs et Jardins

Lieu de concertation et d'échanges autour de la création, l'entretien, la réparation et la valorisation des parcs et jardins, composé de partenaires publics et privés.

C'est à ce titre que l'Unep participe aux travaux du Conseil.

### France Bois Forêt

Interprofession de la filière forêt-bois

France Bois Forêt co-finance, aux côtés des professionnels de la filière, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

L'Unep siège au conseil d'administration.

### Val'hor

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics. L'Unep participe aux instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commission Paysage (Comep), commission actions de communication (Codiac), conseil stratégique de l'innovation.





LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Les engagements de l'Unep :  
une garantie de satisfaction  
pour les clients,  
un gage de différenciation  
pour les entreprises.

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

Union Nationale des Entreprises du Paysage

60 ter rue Haxo - 75020 Paris

## DES ENTREPRISES QUI S'ENGAGENT

- 1** Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- 2** Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
- 3** Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
- 4** Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- 5** Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets.
- 6** Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction et faisons tout pour qu'il reste optimum.